

Sodisco et Provigo deviennent les fers de lance d'Unigesco

LAURIER CLOUTIER

Le conseil d'administration d'Unigesco vient de décider de mettre en vente Aliments Excelco, qui a constitué pendant des années la base des activités du groupe avant son engagement comme actionnaire de contrôle de Provigo.

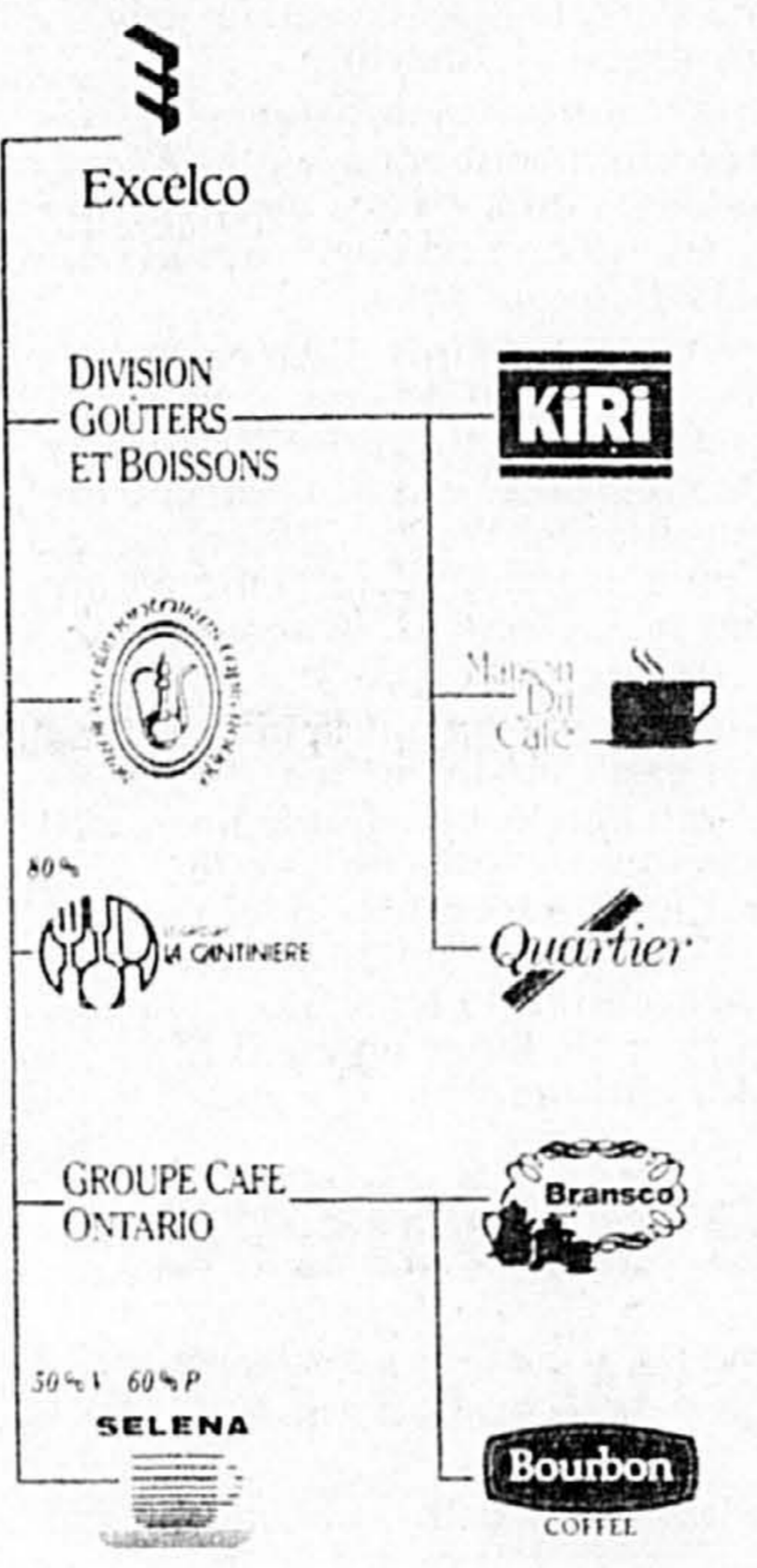
Excelco a acquis au fil des années environ 50 PME dans quatre créneaux du service alimentaire et sa valeur aux livres atteint aujourd'hui 50 millions. Le courtier Jacques Ménard, de Burns Fry, et son équipe piloteront la transaction.

Lors d'une interview, le nouveau président et chef de l'exploitation d'Unigesco, Douglass G. McDougall, qui succède à Bertin Nadeau, ne se donne pas d'échéance pour conclure la vente. Excelco devrait changer de mains «en 92 mais ce n'est pas une vente de feu».

Le geste s'explique par la réorientation stratégique d'Unigesco, analysée depuis quelques mois et approuvée, mardi dernier, par les administrateurs.

Bertin Nadeau, qui demeure président du conseil et chef de la direction, ajoute qu'Unigesco concentrera ses énergies et ressources dans Sodisco et D.H. Howden, distributeurs canadiens de produits de quincaillerie, construction et rénovation.

Unigesco consacre 12 p. cent de son capital à Excelco, qui emploie 900 personnes. Doug McDougall précise que La Cantinière, un réseau de cantines mobiles de la région de Montréal, en est «à la dernière phase d'un revirement». «Ses fonds autogénérés s'améliorent», dit-il. Par contre, Brevages Kiri, Tapis Rouge et Café Selena (deux réseaux de pause-café et de distributrices, partout au Canada) «sont rentables».



Pour les 11 mois terminés le 29 février, Excelco affiche des ventes de 116 millions et des bénéfices d'exploitation de 12,2 millions, en hausse de sept p. cent.

Bertin Nadeau veut «la poursuite du développement d'Excelco», à laquelle des concurrents des services alimentaires pourraient s'intéresser, reconnaît M. McDougall. Pour Kiri, le président déclare simplement qu'il n'a pas de contacts formels avec Coca-Cola et Pepsi Cola. «Tapis Rouge et Selena ont 30000 clients au Canada. Avec Kraft General Foods, on a déjà conclu une bonne transaction dans la torréfaction du café», explique-t-il.

Rénovation
 La nouvelle vocation n'est pas seulement motivée par les capi-

taux mais aussi la disponibilité des gestionnaires, souligne Doug McDougall. Le secteur de la quincaillerie et de la rénovation est en restructuration et l'entreprise a voulu se «donner la marge de manœuvre pour appuyer le développement de Howden et Sodisco».

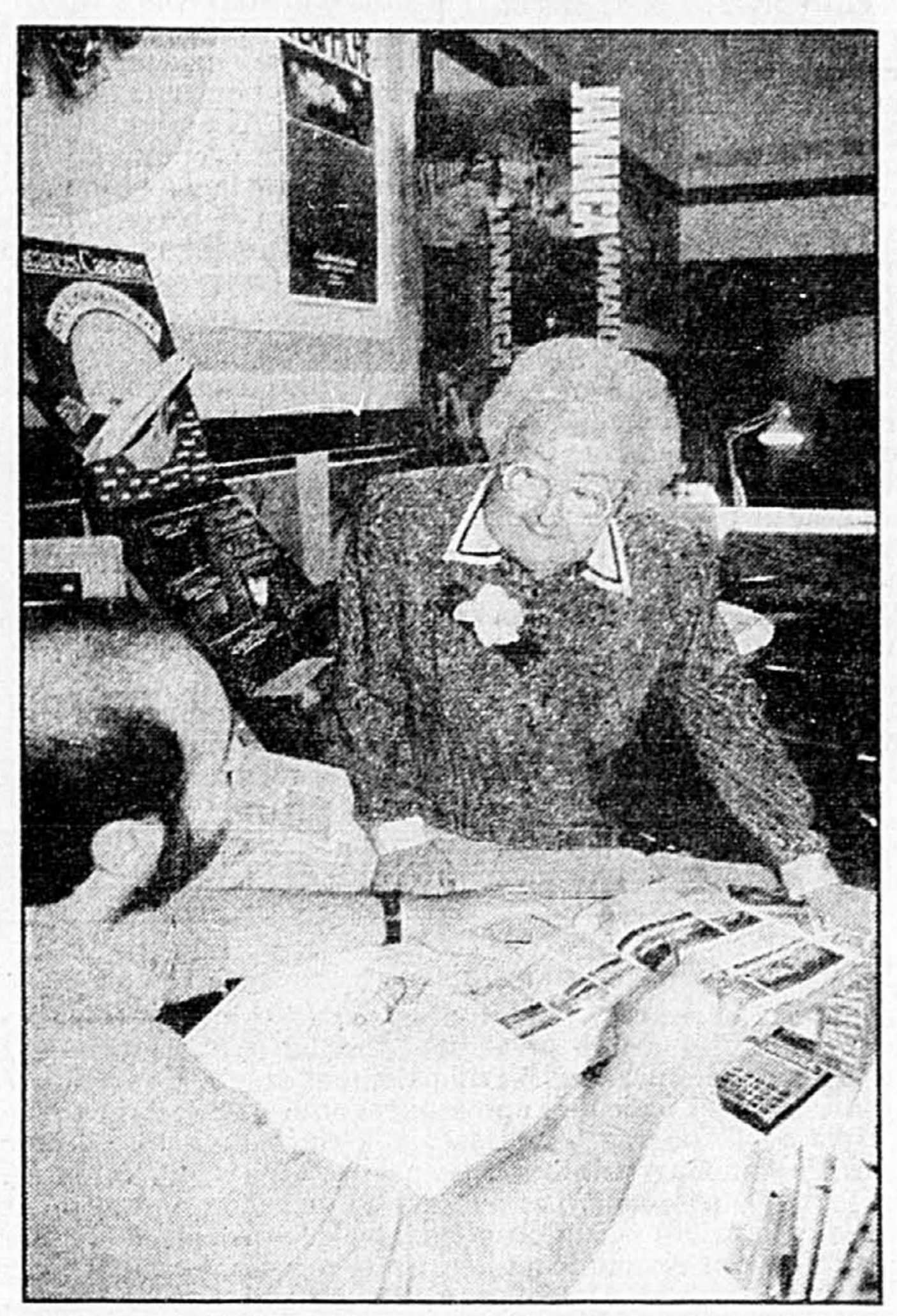
Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'Howden et Sodisco se tournent vers les États-Unis et l'Europe. Unigesco mène une étude et a établi «des contacts» avec des distributeurs géants européens, dont certains possèdent de gros blocs de Westburne et Guillemin. Pour l'instant, il s'agit «de civilités et d'exercices de comparaisons de statistiques». Depuis l'Accord de libre-échange par ailleurs, «Unigesco devient davantage nord-américaine» et pourrait décider d'une expansion aux États-Unis.

Mais le contrôle de Provigo «n'est pas temporaire», précise-t-on.

Unigesco a changé quatre fois de vocation depuis 1966. D'abord dans l'assurance (L'Unique), puis dans l'alimentation avec Excelco et Provigo, la quincaillerie avec Sodisco, l'entreprise s'est aussi intéressée momentanément à la distribution du gaz naturel avec Noverco.

«Il faut s'adapter au changement», explique Daniel Larouche, vice-président et porte-parole d'Unigesco. «La planification stratégique est un processus continu, ça n'arrête jamais», comme chez Power Corp.

Né à Montréal et formé aux universités McGill et Western, le nouveau président, M. Doug McDougall, 45 ans, fut d'abord vice-président des Minoteries Ogilvie, puis président de Lactantia et de Ault, du Groupe Labatt, avant d'assumer la présidence d'Excelco, à partir de 89, et de Sodisco (3000 détaillants-clients) depuis quelques mois. Bertin Nadeau se concentrera sur la gestion de Provigo.



Les gens de l'âge d'or dépendent 33 p. cent de plus que la moyenne nationale pour les voyages. Ci-haut, Mme Alice Massé essaie de profiter au maximum des rabais offerts par les compagnies aériennes aux aînés.

Finis les yuppies, place au «marché gris»



RICHARD DUPAUL

Durant les années 80, les fabricants et les commerçants n'avaient de «2 yeux» que pour les yuppies, ces nouveaux riches, citadins, amateurs de sushi et de BMW. Cependant, la découverte des années 90 pourrait bien être les «55 ans et plus».

Après le krach boursier en 1987, les entreprises ont compris que les yuppies formaient un groupe peu nombreux. Mais aussi, on s'est rendu compte que ces consommateurs n'avaient pas les poches aussi profondes qu'on le croyait.

Toujours à la recherche de bonnes occasions, les spécialistes du marketing ont donc commencé à se tourner vers ceux qu'on regroupe sous le nom de «marché gris».

La raison est simple: la population des personnes retraitées est le segment de la population qui augmente le plus vite au Canada.

Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 8,2 p. cent de la population en 1971 et 10,7 p. cent en 1986. Alimenté par la génération du baby-boom qui approche l'heure de la retraite, ce groupe représentera d'ici l'an 2002 près de 14 p. cent des Canadiens, prévoit Statistique Canada.

Les consommateurs plus âgés sont non seulement plus nombreux, plusieurs possèdent aussi un pouvoir d'achat colossal.

«Si vous prenez les 55 ans et plus, ceux-ci représentent actuellement un peu plus du quart de la population. Or, ce même groupe dispose d'environ 70 p. cent de l'actif financier au pays et plus de la moitié des revenus

SUITE A LA PAGE D 2

La récession force Birks à déposer le bilan de ses magasins américains

MIVILLE TREMBLAY

Les bijoutiers Henry Birks et Fils placent leurs sociétés affiliées des États-Unis sous la protection de l'article 11 de la Loi américaine sur les faillites.

Un communiqué publié hier confirme ainsi la rumeur qui circulait depuis un bon moment: Birks dépose le bilan de ses magasins américains.

Ses activités canadiennes ne sont pas directement touchées, affirme M. Johanne Hotte, porte-parole de l'entreprise à Montréal.

«Les sociétés affiliées (des États-Unis) ont négocié avec suc-

cès avec leurs banques principales l'affectation des fonds pour l'exploitation normale de leur commerce. Elles ont l'intention de déposer leur plan de redressement d'ici trente jours», lit-on dans le communiqué de l'entreprise.

Plan de relance

M. Patrick D. Penney, PDG de ces sociétés, se dit optimiste quant à l'acceptation du plan de redressement par les créanciers et croit que ses magasins pourront poursuivre leurs activités habituelles et payer leurs fournisseurs.

Lundi, M. William Meder, président et chef de l'exploitation du siège social avait expliqué que des

offres d'achat ont été reçues pour quatre des six divisions américaines.

Avant de vendre certains de ses magasins américains, Birks veut s'assurer qu'elle sera libérée des garanties qu'elle a émises en faveur de ses banquiers.

Le dépôt du bilan est expliqué par l'effet de la récession sur le chiffre d'affaires de la période des Fêtes.

Selon M. Meder, l'article 11 facilitera la vente des divisions, car la Loi américaine permet à une société de réorganiser ses affaires en annulant certains de ses engagements, voire certains baux moins intéressants.



Claude Picher

Une tragédie dont personne ne parle...

Si vous êtes un lecteur attentif, vous avez peut-être remarqué, cette semaine, en discret entrefilet, une dépêche de quelques lignes sur les investissements canadiens en recherche et développement.

On y apprendrait que le Canada a consacré, en 1991, 9,7 milliards à la recherche et au développement. Ce montant représente une hausse de 6 p. cent sur l'année précédente.

Hélas, hélas, hélas. Derrière ces chiffres impressionnants se dissimule une tragédie nationale. Le dossier du Canada en matière de recherche scientifique et industrielle, d'innovation technologique, de développement de nouveaux produits, est tellement pitoyable que cela fait peur.

Les Canadiens, sans doute trop occupés à ratiociner autour de leurs angoisses constitutionnelles, ne le réalisent peut-être pas, mais ils sont en train de se faire magistralement planter par leurs concurrents.

Quelques considérations:
 ● Pour chaque dollar que le Canada consacre à la recherche et au développement, l'Allemagne en investit six, le Japon douze, les États-Unis dix-huit. Certes, les économies allemande, japonaise et américaine sont toutes de taille bien plus importantes que celle du Canada, mais cette différence est loin d'être suffisante pour expliquer le fossé qui nous sépare des autres pays.

● Calculé autrement, le Japon consacre 3,5 p. cent de son produit intérieur brut à la recherche et au développement, l'Allemagne, 2,9 p. cent, les États-Unis, 1,9. Le Canada, lui tire de l'arrière avec 1,4 p. cent.

● Or, plus une économie est de taille modeste, plus elle a besoin d'investir dans l'innovation, la technologie, la recherche, le développement. C'est ce qui explique, par exemple, qu'un pays comme la Suède, bien que trois fois moins peuplé que le Canada, compte autant de chercheurs. Le Canada fait exactement le contraire de ce qu'il faut.

● La plupart des pays dynamiques augmentent leurs investissements en recherche et en développement. Les Japonais, en dix ans, ont quintuplé leurs dépenses dans ce dossier. En 1980, ils y consacraient 28 milliards, ou 2,1 p. cent du PIB; l'an dernier, c'était 125 milliards.

● Le Canada est un des rares pays industrialisés à diminuer ses investissements en recherche et développement! En 1985, les Canadiens y consacraient 1,44 p. cent de leur PIB. Quatre ans plus tard, ils affichaient un piteux 1,35 p. cent. Avec les chiffres annoncés cette semaine pour 1991, ils remontaient à 1,41 p. cent. C'est, au mieux, la stagnation.

● Le Québec fait encore pire figure que l'ensemble du Canada; avec un taux de 1,15 p. cent, il affiche un des pires scores parmi les pays industrialisés. On

peut certes dire que cette navrante image reflète la scandaleuse concentration des dépenses fédérales en Ontario, mais cela n'explique pas tout.

● La recherche, au Canada, est en grande partie dépendante des fonds publics. Ailleurs, c'est le contraire. En Allemagne, l'entreprise privée finance les deux-tiers des travaux de recherche et de développement. Au Japon et aux États-Unis, c'est encore plus élevé. Lorsque les temps sont durs, les politiciens savent là où c'est le plus facile et le plus rentable à court terme. Parce que ses avantages immédiats ne sont pas évidents et qu'elle porte des résultats à long terme, la recherche figure toujours au premier rang des victimes. Avant de prendre le pouvoir, les conservateurs ont promis de doubler la part du PIB affectée à la recherche. Comme on vient de le voir, nous en sommes toujours, sept ans plus tard, au même point.

Dans quelle mesure cela nous touche-t-il? Voyons cela en prenant l'exemple du secteur forestier.

Pendant des années, le Québec s'est contenté de couper des arbres, de faire des planches et du papier et d'expédier tout cela en tenant pour acquis que les clients seraient toujours au rendez-vous. D'autres pays ont développé des technologies plus efficaces, moins coûteuses, moins polluantes. Aujourd'hui, leurs usines et leurs travailleurs prennent la relève de nos usines qui ferment et de nos

travailleurs qui se retrouvent au chômage. Et qu'on ne vienne pas jeter le blâme sur les bas salaires du Tiers-Monde. Le concurrent le plus redoutable, c'est les États-Unis. Et ne pensons pas au marché européen, où des pays comme la Finlande et la Suède ont développé des techniques de gestion forestière qui font l'envie même des Américains.

La Finlande (cinq millions d'habitants) compte 800 chercheurs spécialisés en foresterie. Le Québec (sept millions), deux fois moins. Les institutions québécoises qui forment ces chercheurs spécialisés (Laval, McGill, le remarquable Centre de recherche en pâtes et papiers de Trois-Rivières) fournissent une cinquantaine de nouveaux chercheurs par année. Ce n'est pas assez; cela suffit à peine à remplacer ceux qui prennent leur retraite ou acceptent des emplois plus intéressants ailleurs.

Supposons maintenant que le Québec décide de faire un effort considérable pour corriger cette situation. Pour cela, disons qu'il augmente le nombre annuel de nouveaux chercheurs de 50 p. cent. À ce rythme et au prix de ressources énormes, il réussira à rattrapper la Finlande dans 29 ans, c'est-à-dire pratiquement dans une génération! Et uniquement à condition que la Finlande ne fasse aucun progrès pendant toute cette période. Voilà, dans toute sa brutalité, le pitoyable état du dossier.

Et ce n'est pas tout. Les Québécois, 6

ironie, ne s'intéressent pas à la recherche; dans le secteur de la forêt, 40 p. cent des emplois de chercheurs sont occupés par des spécialistes venus de l'extérieur. Et que font les Québécois, pendant ce temps? Ils coupent du bois, ils occupent les emplois au bas de l'échelle; le haut de gamme, c'est une job à PFCP, de père en fils jusqu'à la fermeture.

Oui, sans doute trouvez-vous cela difficile à lire. Je vous assure que c'est également difficile à écrire.

Il se fait certes des choses intéressantes au Québec et au Canada, chez Northern Telecom, chez Bombardier, au Conseil national de recherche, chez SNC, dans les entreprises pharmaceutiques, dans des centaines d'autres entreprises, mais la réalité, triste, brutale, incontournable, c'est qu'il ne s'en fait pas assez. Et de loin.

Jusqu'à présent, les gouvernements ont tenté de stimuler la recherche et le développement par le biais d'abris fiscaux, dont certains ont carrément viré au cauchemar. De toute évidence, ce n'est pas la bonne voie. Dans ce dossier, il appartient aux entreprises de prendre leurs responsabilités, mais pour cela, il faut que le gouvernement fasse preuve de leadership. Cela veut dire, en clair, tordre les bras, botter des derrières. La situation est tellement grave qu'elle exige des solutions énergiques avant que nous coulions tous joyeusement dans le même océan d'incompétence...

Finis les yuppies, place au « marché gris »

SUITE DE LA PAGE D 1

discretionnaires», affirme M. Larry Sperling, 62 ans, ex-président de Distribution aux Consommateurs qui s'est recyclé en consultant en marketing spécialisée dans le « grey market ».

Au diable l'héritage!

Les signes d'attention portée par les entreprises aux 55 ans et plus se multiplient sans cesse. Livres et revues pour l'âge d'or (*Le Bel âge*), accessoires de sport (tricycles pour adultes), vêtements, mobilier pour gens âgés...

On trouve autant des nouveaux produits que des articles spécialement recyclés pour les aînés: en partant des choses les plus élémentaires, comme des brosses à cheveux, de la pâte dentifrice ou de la crème à bronzer « for seniors »... aux complexes immobiliers pour retraités autonomes qui poussent comme des champignons.

Chez Métro-Richelieu, par exemple, on a récemment mis en vente une trousse d'activité physique, en collaboration avec Kino-Québec et la FADOQ (Fédération de l'âge d'or du Québec) pour les aînés. « On a

vendu la première série (10 000 unités) à l'intérieur de quelques semaines », raconte une porte-parole, Mme Elizabeth Lalonde-MacLeod, qui ajoute que l'entreprise offre aussi des livres de recettes pour les aînés...

À la télé, les émissions spécialisées comme *Le temps de vivre* (Radio-Canada) et *C'est la vie* (Radio-Québec) existent depuis belle lurette. Mais les producteurs ont compris l'importance d'inclure au moins une « vedette » aux cheveux grisonnants pour une bonne raison: 85 p. cent des personnes âgées de 65 ans et plus déclarent avoir regardé la télévision à chaque jour (73 p. cent pour les 15 à 64 ans), selon un sondage de Statistique Canada en 1986.

Aux États-Unis, la télé-série *Golden Girls*, mettant en vedette trois bonnes dames retraitées, a dominé à maintes reprises les cotes d'écoute.

« Les gens de l'âge d'or bougent. Ils sortent plus qu'avant. Ils dépensent plus qu'avant. Oubliez cette image de p'tits vieux qui passent leur temps à jouer au jeu de palets (*shuffle board*) », affirme M. Murray Morgenthau, fondateur de l'Association canadienne des personnes retraitées, de Toronto,

qui compte 90 000 membres au Canada.

Et ça dépense en grand! Au Canada, la moitié des voitures de luxe (*Cadillac, Mercedes, BMW*, etc.) sont achetées par des consommateurs de 55 ans et plus, précise M. Sperling.

« Notre clientèle est à 50 p. cent composée de 55 ans et plus », affirme pour sa part un vendeur chez Ogilvy.

En outre, le marché gris dépense 35 p. cent de plus que la moyenne nationale pour les voyages.

Et les aînés, grands-mères ou grands-pères, sont aussi les plus gros acheteurs de jouets.

Peut-être le signe qui en dit le plus long sur l'attitude nouvelle des personnes âgées: en Floride — le royaume des retraités de l'Amérique — la plaque d'automobiles décoratives (placées souvent à l'avant de l'auto) portant l'inscription « *Nous dépendons l'héritage de nos enfants* » n'est pas seulement très populaire auprès des 55 ans et plus, elle est aussi la plus vendue dans cet Etat.

Escomptes

Vieillir a aussi ses privilèges dans les années 90.

Plus que jamais les entreprises multiplient les rabais et les avantages aux personnes âgées.

Que ce soit au comptoir des compagnies aériennes, à la

banque ou dans les grands magasins, on peut y trouver des escomptes allant de 10 à 20 p. cent en présentant sa carte de l'âge d'or.

L'Orchestre symphonique de Montréal, par exemple, offre une réduction de 50 p. cent aux personnes âgées de 60 ans et plus. Ils peuvent aussi faire leurs transactions sans frais dans la plupart des grandes institutions financières.

Dans plusieurs pharmacies (Pharmaprix, Jean Coutu), les rabais peuvent atteindre 10 p. cent sur tous les articles, sauf les médicaments et le tabac...

Et l'intérêt pour les gens âgés ne s'arrête pas au secteur privé, explique M. Sperling.

Les autorités politiques reconnaissent encore plus que jamais l'importance des « voteurs gris » qu'on regroupe sous le nom de « *Pouvoir gris* ».

Aux États-Unis, l'American association of retired persons compte pas moins de 32 millions de membres! « Cet organisme est considéré à Washington comme l'un des plus puissants lobbys au pays », affirme M. Morgenthau.

Pour sa part, l'ACPR a été fondé il y a six ans seulement, ce qui explique le chiffre relativement plus faible de 90 000 membres. « Mais on vise le million de membres d'ici l'an 2000. Je pense qu'on fera tourner encore plus de têtes à ce moment », lance en riant M. Morgenthau.

En bref

MALENFANT obtient un délai

Raymond Malenfant a obtenu un nouveau délai hier en Cour supérieure où la Fédération des Caisses populaires Desjardins et la Banque Laurentienne, à défaut du paiement d'une somme de 3,7 millions, devaient présenter une requête pour être déclarées propriétaires de l'Auberge Universel de Rivière-du-Loup. Le juge Jacques Vaillancourt a informé des parties qu'il avait connu M. Malenfant il y a 45 ans. Les avocats de la Fédération et de la banque n'y voyaient aucun problème, mais les avocats de l'homme d'affaires ont demandé au juge de se récuser. La cause a été remise au 30 avril. M. Malenfant a aussi obtenu un sursis mardi dans le cas du Manoir Richelieu. Par contre, dès le 31 août, M. Malenfant devra rembourser en entier sa dette envers la Fédération pour cet établissement.

BOMBARDIER améliore ventes et profits

La société montréalaise Bombardier, qui multiplie les acquisitions, a amélioré ses résultats au cours de l'exercice clos le 31 janvier 1992. Les ventes nettes consolidées de l'entreprise ont totalisé 3,0 milliards, par rapport à 2,8 milliards l'année précédente. Le bénéfice net de l'exercice a atteint 107,7 millions, soit 73 cents par action, comparativement à un bénéfice net de 100,1 millions, soit 71 cents par action, pour l'exercice précédent. Commentant les résultats de l'exercice, le président du conseil et chef de la direction, M. Laurent Beaudoin, a fait observer que la hausse des ventes résulte notamment de l'inscription des comptes de la filiale américaine Learjet Inc. pour la totalité de l'exercice, en comparaison de 10 mois en 1990-1991. En dépit de la performance décevante de la Division BN, de Belgique, a-t-il ajouté, Bombardier a réussi à augmenter son bénéfice net, ce qui témoigne du bon rendement de l'ensemble des autres entités du groupe.

Forte progression pour JEAN COUTU

Le Groupe Jean Coutu a connu une forte progression de ses résultats au troisième trimestre se terminant le 29 février. Le bénéfice net a atteint 9,4 millions ou 35 cents l'action (avant subdivision), ce qui signifie une escalade de 26,5 p. cent comparativement à 1991. Les revenus consolidés des neuf premiers mois de l'exercice ont progressé de 20,2 p. cent pour s'établir à 556,6 millions. Le bénéfice net pour cette période était de 26 millions, une hausse de 9,5 p. cent sur la même période l'an dernier. Rappelons qu'en février, les actionnaires du Groupe ont approuvé la subdivision des actions sur la base de deux actions nouvelles pour chaque action en cours, effective à compter du 4 mars. Un dividende trimestriel de 0,025 \$ par action, après subdivision, sera versé le 21 mai.

La guerre de la bière fait déjà des victimes

Presses Canadienne SAINT-JEAN, N.-B.

À la suite des menaces américaines d'imposer des droits de douane sur les importations de bière canadienne, les brasseries Moosehead et Labatt ont procédé, mercredi, à des licenciements de personnel.

La Brasserie Moosehead a mis à pied une quarantaine de personnes, tandis que la Brasserie Labatt a licencié 20 employés temporaires travaillant à ses installations brassicoles de Waterloo.

Le gérant du marketing des exportations de Moosehead, Pat Sullivan, a signalé que la compagnie exporte 40 pour cent de sa production aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie. La plus grande partie va aux États-Unis. Quant à elle, la Brasserie Labatt exporte aux États-Unis 65 pour cent de sa production à Waterloo.

A cause de ces menaces, la société Guinness Import, du Connecticut, qui est l'un des principaux importateurs américains de bière Moosehead, a suspendu toutes ses importations canadiennes.

Le tarif des douanes que les Américains songeraient à imposer n'a pas encore été fixé, mais on croit qu'il pourrait s'élever à 85 la caisse de bière, selon M. Sullivan.

Ignorant le montant des droits de douane à venir, les importa-

teurs américains ne savent pas quel prix imposer à leurs clients et ils s'abstiennent d'importer les bières canadiennes.

Le licenciement de Moosehead constitue le dernier épisode de ce qu'on a appelé la « guerre de la bière » entre le Canada et les États-Unis.

Labatt

La semaine dernière, la deuxième brasserie en importance au Canada, la brasserie Labatt, a cessé d'exporter ses produits aux États-Unis, afin d'éviter les droits de douane suggérés. Molson, la plus importante brasserie canadienne, étudie la possibilité de faire la même chose.

La Société des alcools de l'Ontario a pour sa part décidé de ne plus acheter de bières américaines, même si les États-Unis n'ont pas encore imposé de droits de douane sur les bières canadiennes.

M. Sullivan a expliqué que les lois provinciales canadiennes, qui obligent les brasseries à produire dans chacune des provinces où elles veulent vendre leur bière, « nous forcent à avoir des petites brasseries, plutôt inefficaces si on les compare aux mégabrasseries américaines ».

« Une brasserie américaine, a-t-il noté, peut produire 20 millions d'hectolitres de bière, ce qui représente tout le marché canadien ».

Econo-flashes

Centre de promotion du logiciel menacé

Le Centre de promotion du logiciel québécois (CPLQ) se dit menacé de disparaître à court terme, faute de soutien gouvernemental. Après moins de deux ans d'existence, le CPLQ s'auto-finance déjà à plus de 40 p. cent par la vente de ses services. Il dit ne pouvoir exécuter prochainement ce pourcentage, sous peine de n'être plus accessible à sa clientèle de très petites entreprises. Le CPLQ a récemment reçu le prix de l'entrepreneurship de la Chambre de Commerce de Montréal.

TOYOTA renonce à acheter ROLLS-ROYCE

Toyota Motor Corp a refusé de racheter le constructeur britannique d'automobiles de luxe Rolls-Royce Motor Cars Ltd., a déclaré le président de Toyota, Shoichiro Toyoda, au cours d'une conférence de presse à Osaka. « Rolls-Royce a demandé à Toyota de prendre une décision rapide (sur le rachat éventuel de Rolls-Royce). Toyota a décliné cette offre car nous n'avions pas assez de temps pour l'étudier », a déclaré Toyoda sans donner d'autres détails. Rolls-Royce appartient actuellement au fabricant britannique de moteurs Vickers Plc. Le président de Toyota a également annoncé la réduction de la production de son usine de Tahara, qui fabrique des voitures haut de gamme, en raison du ralentissement de la demande japonaise pour ce type de véhicules. C'est la première fois depuis cinq ans que Toyota réduit sa production, a déclaré un porte-parole du constructeur japonais.

Ventes en gros en baisse

Les grossistes canadiens ont enregistré en février des ventes désaisonnalisées de 15,12 milliards de dollars, en baisse de 0,4 p. cent par rapport à janvier. Par contre, ces ventes sont en hausse de 10,2 p. cent comparativement à celles d'un an plus tôt, a indiqué hier Statistique Canada. C'est la deuxième baisse en autant mois. Cinq des neuf secteurs d'activités ont rapporté des ventes moins fortes en février. Statistique Canada précise par ailleurs qu'en terme de dollars, l'impact est relativement petit. La baisse varie de 41 millions pour les aliments, les boissons, les produits pharmaceutiques et le tabac à 10 millions pour l'équipement de ferme. Par ailleurs, les fournisseurs de bois et de produits de construction ont vu leurs ventes en hausse pour le deuxième mois consécutif.

Ventes au détail en hausse

Les ventes dans les centres commerciaux canadiens, y compris les concessions, ont atteint en février la somme désaisonnalisée de 1,09 milliard, une progression de 4,6 p. cent comparativement à janvier alors que les ventes totalisaient 1,04 milliard. Statistique Canada a indiqué lundi que les ventes au détail ont fléchi 0,1 p. cent en février. La valeur des stocks des centres commerciaux était de 5,12 milliards à compter du 29 février, un chute de 3,4 p. cent comparativement à janvier. La valeur en janvier était de 5,31 milliards.

FCA dégage un très léger bénéfice

Le président de FCA International Ltd, M. Steven D. Levy, a annoncé que pour les trois derniers mois de l'exercice se terminant le 31 mars 1992 le bénéfice net avant impôt a atteint 24 995 \$ comparativement à une perte avant impôt de 2 millions pour la même période de 1991. Ce résultat est attribuable à une augmentation de revenu de 20,6 p. cent et qui s'est élevé à 3,3 millions, de même qu'à la réduction et au contrôle des dépenses. Il s'agit du premier bénéfice depuis le trimestre qui s'est terminé le 31 mars 1989. Les efforts de pénétration sur le marché local et national, combinés à une meilleure performance dans le recouvrement des comptes, ont permis ces résultats améliorés, selon M. Levy.

Mauvais trimestre pour le MONTREAL TRUST

Montréal Trustco Inc a vu son bénéfice chuter de 60 p. cent au cours du trimestre terminé le 31 mars dernier. Le montant s'est établi à 6 millions, comparativement à 15 millions un an plus tôt. Les revenus bruts ont également fléchi, passant de 391,4 millions à 340,2 millions. Cette performance est notamment expliquée par une provision pour pertes sur prêts deux fois plus élevée à 8,9 millions, et par un fléchissement des gains en capital.

La GREAT-WEST progresse

Great West Lifeco Inc., une filiale à 86 p. cent de la Corporation Financière Power, a rapporté, pour le premier trimestre de 1992, un revenu de presque 28 millions de dollars, comparativement à un revenu d'un peu plus de 23 millions l'an dernier. Sa filiale, Great-West Life Assurance Co., a rapporté pour sa part un léger ralentissement de ses activités, comparativement au premier trimestre de 1991. Mais M. John Green, président des activités canadiennes, a souligné à l'occasion de la 100^e assemblée annuelle de la compagnie que Great-West Life avait absorbé la récession mieux que certaines de ses concurrentes et qu'elle était en bonne situation pour bénéficier du marché restreint. Durant le premier trimestre de l'exercice courant, les assurances individuelles et de groupe ont diminué d'environ quatre pour cent pour représenter 3,6 milliards, les rentes de trois pour cent pour être d'environ 514 millions et l'assurance-santé d'un pour cent à 166 millions. En tout et partout, les revenus décollant des primes ont progressé d'à peu près sept pour cent à 1,5 milliard.

SHL Systemhouse vise un contrat de 250 millions

SHL Systemhouse, d'Ottawa, dirige un consortium de compagnies canadiennes qui ont déposé une offre pour un contrat de 250 millions pour la conception d'un nouveau système de paiement de Santé et Bien-Être Canada. Actuellement, Santé et Bien-Être effectue quelque 120 millions de paiements annuellement totalisant 33,8 millions de dollars. Le consortium dirigé par SHL réunit plusieurs firmes, incluant le Groupe LGS et Info IED, de Montréal. SHL, avec un chiffre d'affaires de 700 millions et quelque 3000 employés, est l'une des plus importantes firmes dans le secteur des technologies de l'information au Canada.

Hausse du bénéfice de PREMIER CHOIX: TVEC

Premier Choix: TVEC Inc, qui diffuse sur le câble les chaînes Canal Famille et la télévision payant Super Écran, annonce une augmentation de son bénéfice de 15 p. cent pour l'exercice complet terminé le 31 janvier 1992. Le bénéfice net a atteint 3 millions, ou 92 cents par action, comparativement à 2,6 millions, ou 80 cents par action pour l'exercice précédent. Les revenus totaux ont augmenté de la même proportion pour s'établir à 28,6 millions. Cette progression est expliquée par l'augmentation du nombre d'abonnés, qui fut de 34 p. cent pour Super Écran et de 3,1 p. cent pour Canal Famille. Premier Choix: TVEC est membre du Groupe Astral Communications.

Jean-Claude Simard se joint au Forum francophone

Le directeur du développement à Hydro-Québec International, Jean-Claude Simard, a récemment été élu président du Forum francophone des affaires. Il dirigera donc, jusqu'au Sommet de l'Île Maurice, en novembre 1993, les destinées du FFA pour le Québec et le Canada au sein de l'organisation internationale. Il succède à Réjean Crépeau, de SPAR Aérospatiale, qui a terminé son mandat d'une durée de deux ans. Le FFA a été créé en 1987, parallèlement au Sommet de Québec. Il regroupe des gens d'affaires intéressés à tisser des liens au sein de la francophonie internationale. Cette organisation regroupe à présent plus de 20 noyaux nationaux. Au sein d'Hydro-Québec International, M. Simard est responsable du développement des marchés sur l'Europe, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Est. Il est également responsable de la Coopération internationale et de la gestion du fonds d'Hydro-Québec pour la Francophonie.

La scierie THURSO rouvre ses portes

La scierie Thurso, vendue par Industries James McLaren et fermée depuis février 1991, rouvrira ses portes, le 11 mai, sous la direction de son nouveau propriétaire, Germain Turpin, qui en était le directeur depuis cinq ans. La transaction a été réalisée grâce à l'appui financier de la Caisse populaire de Thurso et à toute une série de concessions consenties par le syndicat. Les travailleurs en usine toucheront le même salaire qu'en 1991 pour une semaine de travail qui est portée de 40 à 42,5 heures. Leur contrat de travail, qui couvre une période de trois ans prenant fin le 31 décembre 1994, ne prévoit qu'une seule augmentation, de 0,62 \$ l'heure, le 1er juillet 1993. Produits Forestiers Turpin inc. — c'est le nom que portera maintenant l'entreprise — rappellera au travail 80 employés en usine, le 11 mai, et fournira de l'emploi à quelque 70 autres travailleurs en forêt, dès le 18 mai.

PHOTOCOPIES URGENTES?
En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites?
Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à:
SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST
8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h

PRIX JAMAIS VUS... COMPAREZ!
En plus... Vimat vous offre le plus grand choix de portes et fenêtres au Québec!
PRIX GARANTIS JUSQU'AU 15 MAI 1992

438,95 \$
PORTE PATIO 5 PL. (59 7/8") CADRE EN PIN 7 1/4" RECOUVREMENT DE VINYLE BLANC, VITRAGE DOUBLE SCÉLÉ (THERMO) BARRE DE SÉCURITÉ ANTI-VOL

40% D'ESCOMPTE*
FENÊTRE À BATTANT EN "RESINE DE SYNTHÈSE" FENÊTRE DE PVC AU PRIX DU BOIS RECOUVREMENT

FENÊTRE À BATTANT EN "U-PVC MELCO"

VOUS RÉNOVEZ OU VOUS CONSTRUISEZ? PENSEZ à Vimat!
COMMANDEZ MAINTENANT... PAYEZ Plus tard!

PORTES DE GARAGE (8'0" X 7'0")	335,95 \$
PORTE DE GARAGE À SECTIONS EN ACIER ISOLÉ (9'0" X 7'0")	359,95 \$
QUINCAILLERIE INCLUSE (10' X 7'0")	419,95 \$

GRATUIT : PEINTURE BLANCHE SUR LES 2 CÔTÉS

# 603	199, \$	PORTES D'EXTÉRIEUR EN ACIER ISOLÉ 34 PO. CADRE EN PIN 1 1/4 PO COUPE-FROID MAGNÉTIQUE + COUPE-FROID EN POLYFLEX SEUIL AJUSTABLE PERÇÉ 1 TROU QUANTITÉ LIMITÉE
# 600	139,95 \$	
# 3002	239,00 \$	OFFRE VALABLE JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

TERREBONNE 1035 CH. DU COTEAU Tél.: (514) 471-1141
ST-HUBERT 3631 BOUL. TASCHEREAU Tél.: (514) 445-2780
VILLE ST-LAURENT 196 GRAVELLINE Tél.: (514) 342-6191
MONTREAL 3370 BEAUBIEN EST Tél.: (514) 725-5736
LAVALTRIE 200 CH. DES INDUSTRIELS Tél.: (514) 589-5108 586-3362
ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES 13,500 ROUTE 158 Tél.: (514) 431-0940

BUREAU-CHIEF 1 800 363-8277

L'EMPRUNT HONDA COUPE-PRIX
Prêt Auto-Option™

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

33329\$ par mois*

ACCORD LX
Trans., prep et taxes incl.

5 vitesses, berline 4 portes

- Moteur de 2.2 litres
- Moteur de 16 soupapes
- Radio MA/MF stéréo cassette
- Alimentation à injection
- et beaucoup, beaucoup plus

Civic EX 22757\$ par mois**
Trans., prep et taxes incl.

Hatchback 2 portes, 5 vitesses

- Moteur de 1.5 litres
- Moteur à 16 soupapes
- 102 Chevaux
- Pneus radiaux quatre-saison
- et beaucoup, beaucoup plus

Nous étions les premiers détaillants Honda à Montréal et Laval et nous demeurons les pionniers de l'épargne. C'était vrai dans le passé et ce sera vrai avec tous les modèles Honda.

sigi Montréal, 1110 rue Bleury Tél.: 879-1550
HONDA ST ROSE Laval, 266 boul. Labello Tél.: 625-1953

* Basé sur un terme de 60 mois à 11,5%, aucun comptant. Basé sur 17 525\$. Total du paiement 19 997,40 \$ plus option valeur résiduel de 4 200\$. Sujet à l'approbation de crédit.
** Basé sur un terme de 60 mois à 11,5%, aucun comptant. Basé sur 12 012,46\$. Total du paiement 13 654 \$ plus option valeur résiduel de 2 950\$. Sujet à l'approbation de crédit.

Michel Gaucher réorganise ses entreprises

■ Aux prises avec un lourd endettement, Socanav Inc. et son principal actionnaire, M. Michel Gaucher, ont procédé ces jours-ci à des transactions privées, permettant à ce dernier d'échanger des actions entre sociétés qui lui appartiennent.

Un communiqué de presse émis par le cabinet d'avocats Robert, Langlois indique que la société 2951-8339 Québec Inc. a acquis 3,5 millions d'actions subalternes de catégorie A de Socanav, ce qui représente 25 p. cent des actions de cette catégorie.

Les actions ont été achetées au prix de 1,65 \$ l'unité.

De même, la société à numéro 2951-8339 Québec Inc. a acquis 6,1 millions d'actions de catégorie B de Socanav, ce qui représente 78,4 p. cent des actions de cette catégorie.

Dans les deux cas, les actions ont été achetées de la société 117023 Canada Inc.

Les sociétés 2951-8339 Québec Inc. et 117023 Canada Inc. sont sous le contrôle de Michel Gaucher.

Un porte-parole de Socanav a affirmé que les transactions ont été réalisées pour des raisons fiscales et de planification successorale.

Dofasco réduit son effectif

Presse Canadienne
HAMILTON

■ La société Dofasco réduira son effectif d'un millier d'employés, au moyen d'un programme de préretraite. Le président de l'aciérie de Hamilton, Bill Wallace, a également annoncé la fermeture, cet automne, de sa fonderie, qui enregistre des pertes depuis plusieurs années. Environ 350 personnes y travaillent.

Certains employés de la fonderie seront admissibles au programme de retraite anticipée, qui sera mis en place dans les semaines à venir. Les autres auront le choix entre une indemnité de départ volontaire ou un transfert dans d'autres divisions de l'entreprise.



Un peu de gratitude

Dans le cadre de la Semaine de la secrétaire, plusieurs patrons ont fait un effort additionnel pour exprimer leur gratitude devant les nombreux services rendus par leurs «adjointes». Guy Brissette, président de l'Association Trot et Amble du Québec, n'y fait pas exception. Hier il a présenté à sa secrétaire Claudette Paquette un bouquet de fleurs pour la remercier et la bise de rigueur...

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

PFCP: le Fonds de solidarité garde espoir

MIVILLE TREMBLAY

■ Le Fonds de solidarité de la FTQ n'a pas abandonné tout espoir de relancer l'usine trifluvienne de Produits forestiers Canadiens Pacifique, même si les chances semblent maintenant très minces.

«On a pas encore fait l'évaluation des possibilités qui nous restent, mais j'admets qu'il n'y a pas de ligne à ma porte» pour reprendre la papeterie, affirme M. Claude Blanchette, président du Fonds.

La déclaration du président de Cascades, M. Bernard Lemaire, qui a durement qualifié certains

travailleurs, «nous a fait très mal», poursuit M. Blanchette.

Cascades a jeté la serviette et «ce n'est pas un bluff», ajoute M. Jean-François Lebrun, directeur des communications du Fonds de solidarité.

Le Fonds cherche un autre exploitant pour gérer l'usine, car il n'est pas dans son mandat de diriger des entreprises. Le Fonds a pour politique d'être un actionnaire minoritaire.

Tembec est la seule autre papeterie québécoise qui a une expérience de reprise d'entreprises en difficultés ainsi que des liens étroits avec le monde syndical. Mais son président a dit ne pas être intéressé par le dossier.

Par ailleurs, dans un contexte où il est largement admis qu'il y a surcapacité de production de papier au Québec, les gouvernements seraient très mal perçus d'accorder une aide spéciale pour la relance de l'usine.

Pas de reprise au Canada avant 93, prévoit Marcel Dutil

LAURIER CLOUTIER

■ Canam Manac profite d'une «reprise dans l'industrie de l'acier d'armature aux États-Unis depuis trois mois», mais son président, M. Marcel Dutil, ne voit rien en vue de similaire au Canada avant 1993.

Interviewé en marge de l'assemblée annuelle des actionnaires tenu en Beauce hier, M. Dutil a souligné que «les appels d'offres se multiplient, les commandes augmentent et les prix se raffermissent aux États-Unis». Ce n'est toutefois pas avant les derniers six mois de 1992 que la reprise américaine fera sentir ses effets positifs pour Canam Manac.

Ses parts de marché

Le président explique que Canam Manac détient 90 p. cent du marché de l'Est du Canada, où les affaires ont chuté de 35 à 40 p. cent. «On ne peut que reculer avec la marée», dit-il.

«Dans le Mid-Ouest américain, souligne l'homme d'affaires, le marché s'est comprimé de 25 p. cent et en Nouvelle-Angleterre, de 50 à 55 p. cent; ce qui donne une moyenne de 28 p. cent, et avec plus de concurrents. Par contre, en Ontario et à Montréal, des compétiteurs ont fermé définitivement.»

«Au total, enchaine M. Dutil, 92 devrait ressembler à 91 mais la fin de l'année devrait être meilleure. On a déjà coupé nos dépenses depuis un an. On veut être le fabricant aux faibles coûts et améliorer notre rentabilité.»

Même si Marcel Dutil s'attend à une reprise nord-américaine gé-

nérale en 93, il ne voit pas le niveau d'affaires revenir au niveau de celui de 1986-88. «Seulement à 85 p. cent de cette période de prospérité, avec moins de joueurs toutefois.»

«La priorité, affirme-t-il, reste de revenir à la rentabilité et de façonner le bilan le plus sain possible. Le pire de la récession est enfin derrière nous.»

Des pertes

Au premier trimestre, termine le 31 mars dernier, le Groupe Canam Manac a subi des pertes de sept millions, ou 0,29 cents par action, comparativement à des profits de 3,4 millions l'année précédente. Les ventes ont reculé de 55,4 à 54,2 millions, ce qui était «prévisible» vu la disparition de la quote-part de Noverco, revendue, qui avait généré un bénéfice de 11,3 millions en 91. La consolidation de Manac et de ses filiales, le premier janvier dernier, a toutefois permis de maintenir le niveau des ventes au premier trimestre.

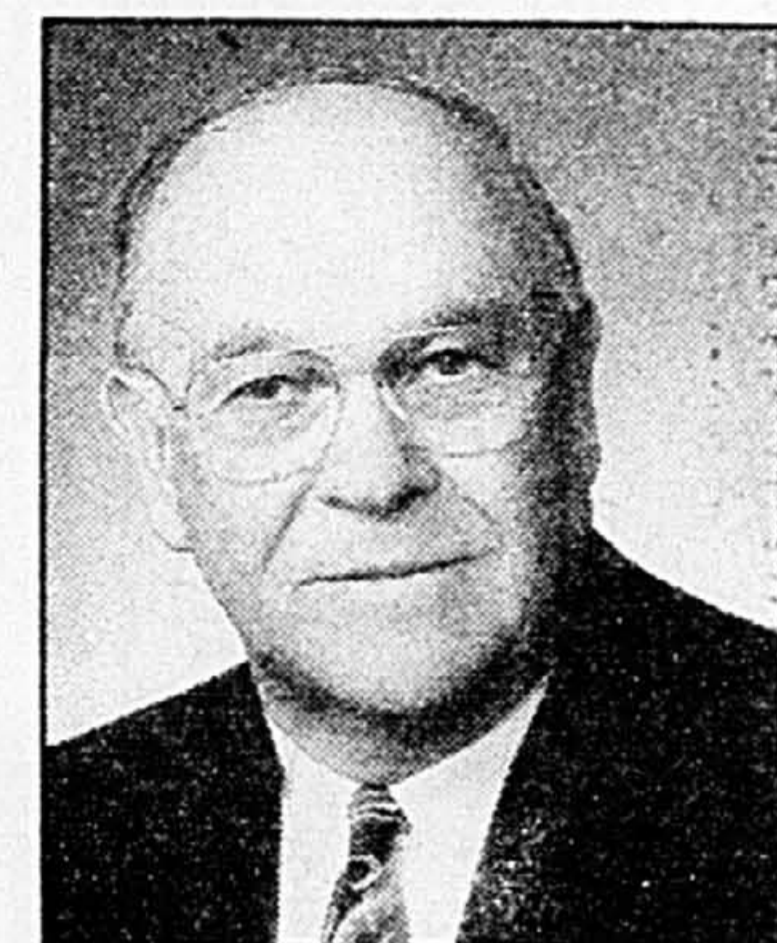
En 91, les ventes ont reculé à 251,5 millions, contre 259,8 millions en 90. Le déficit s'est élevé à 17,3 millions l'an dernier comparativement à 48,8 millions un an plus tôt. Malgré tout, le Groupe a investi sept millions dans l'agrandissement et la modernisation de son usine de Beauce.

«Le programme de rationalisation est à toutes fins utiles complété. La disposition de Noverco a permis de réduire les dettes et de dégager des liquidités. Le fonds de roulement a plus que doublé, à 45,5 millions, et le ratio de la dette sur l'avoir des actionnaires a chuté de 3,6 à 2,0 p. cent», conclut Marcel Dutil.

Groupe d'assurances London/London Life



Micheline Bouchard



Dale E. Creighton

Le Groupe d'assurances London et la London Life sont fiers d'annoncer que Micheline Bouchard, de Montréal, et Dale E. Creighton, de London, siégeront désormais à leurs conseils d'administration respectifs. Ingénieure de formation, Madame Bouchard est Vice-présidente, Marketing du Groupe DMR Inc., important fournisseur de services informatiques d'envergure internationale. M. Creighton est vice-président directeur - Exploitation au sein de la London Life et vice-président directeur, Branche Vie, au sein du Groupe d'assurances London. Plus de deux millions de particuliers et 30 000 entreprises profitent des produits et services du Groupe d'assurance London. London Life en est la principale composante.

CROWNTEK SIGNE UNE ENTENTE PRIVILÉGIÉE avec ISM

Crownstek Business Centres a signé une entente privilégiée non exclusive avec ISM Information Systems Management Corporation. En vertu de cette entente, Crownstek devient le vendeur de choix chargé d'offrir les services et les produits micro-informatiques aux clients de ISM.

Stewart Davis, président et directeur général de Crownstek, ajoute: «Crownstek et ISM se complètent dans leurs efforts de marketing et leur mission qui est d'offrir à leur clientèle des produits et des services de qualité. Grâce aux bureaux de Crownstek disséminés partout au Canada, nous serons en mesure d'offrir, de manière uniforme, des services et des produits micro-informatiques aux clients de ISM.»

ISM, le plus important fournisseur canadien de services touchant la gestion de systèmes d'information, compte 3 000 employés, génère des revenus supérieurs à 300 millions de dollars et possède des centres informatiques à Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto et Ottawa. La compagnie est cotée à la Bourse de Toronto (symbole ISM.A).

Avec ses 28 bureaux disséminés un peu partout dans le pays, Crownstek est le principal fournisseur de services et produits micro-informatiques auprès de Corporate Canada et génère des revenus supérieurs à 300 millions de dollars. La société offre des solutions micro-informatiques complètes qui comprennent consultation, établissement de réseaux et intégration de systèmes, communication grâce à l'élaboration de logiciels d'application micro-informatiques, l'installation, la formation et un soutien constant.

DÉCLARATION D'INTENTION

PAR LES PRÉSENTES, la Banque Royale du Canada déclare son intention de demander au ministre des Finances l'émission de lettres patentes visant l'incorporation d'une société de fiducie fédérale sous la dénomination sociale Royal Bank of Canada Trust Company, en anglais, et Société de Fiducie Banque Royale du Canada, en français, ou sous toute autre dénomination approuvée par les autorités compétentes.

Toute personne désirant faire opposition à ladite intention d'incorporation peut s'adresser par écrit au surintendant des institutions financières, 255, rue Albert, Ottawa (Ontario) K1A 0H2.

FAIT À MONTRÉAL, ce deuxième jour du mois d'avril 1992.

Jane E. Lawson
Vice-présidente et secrétaire



**BANQUE ROYALE
DU CANADA**

MESSIEURS, SAVOUREZ LE CONFORT À L'ITALIENNE

Ce printemps les chaussures de cuir de veau brosse se tissent en souplesse une place de choix. Lacées, subtilement ornées d'un damier tressé. Ou à enfiler, finement tressées avec élastiques sur les côtés. En cognac ou en noir. 165 \$
Chaussures pour glisser le pied aux lanières savamment entrelacées. En noir ou brun velouté. 125 \$
Une exclusivité Browns.

B *Browns*

1191 rue Ste-Catherine ouest et Drummond • La Baie centre-ville, niveau du métro • Centre Rockland • Carrefour Laval • Centre Laval
• Galeries d'Anjou • Promenades St-Bruno • Fairview Pointe-Clair • Mail Cavendish • 334-5512

BMTC augmente ses ventes et rachète ses magasins

LAURIER CLOUTIER

Le Groupe BMTC augmente ses ventes, alors que d'autres magasins de meubles se plaignent de la récession et que Pascal Meubles fait faillite. Il rachète aussi ses commerces pour s'assurer de bons emplacements et des coûts moindres.

Un des leaders du meuble, des appareils électroménagers et électroniques au Québec et dans la région d'Ottawa, BMTC va à contre-courant et augmente sa part de marché.

Yves Des Groseillers, président de BMTC et de Brault & Martineau, l'explique facilement en interview dans le cadre de l'assemblée annuelle.

«On n'a pas de dette, ce qui nous donne plus de flexibilité, et on multiplie nos campagnes de publicité, alors que les concurrents doivent les couper. On a souvent l'impression d'être les seuls sur le marché».

45 millions
Au premier trimestre, BMTC a réussi à faire grimper ses affaires «de 29 à 45 millions» mais le président met en garde contre des comparaisons hâtives. Il prévoit cette année une augmentation des ventes «de 10 à 12 p. cent». La liquidation prochaine de Pascal Meubles nuira mais n'aura que «des effets temporaires».

Même la TPS et le rétablissement de la taxe de vente québécoise sur le meuble, en janvier 91, n'ont pas secoué BMTC malgré les mises en garde d'autres marchands. «Au premier trimestre, les ventes ont tout de même chuté de 10 p. cent. Mais elles se sont rétablies au second trimestre et ont repris durant les derniers six

mois», indique M. Des Groseillers.

«En récession, il reste des acheteurs mais il faut les attirer chez soi plutôt que chez le voisin. Les gens misent sur des meubles un peu moins cher et on leur offre des achats sans intérêt. Jusqu'ici toutefois, on ne sent pas encore une reprise de l'économie».

Le président souligne qu'à la sortie de la récession de 81-82, pendant laquelle les ventes de Brault & Martineau avaient plafonné, les affaires ont augmenté de 20 p. cent. Aujourd'hui, la re-

prise serait excellente pour nous. Elle nous permettrait de doubler notre croissance».

BMTC, née de la réorganisation de Cantrex, compte 15 magasins dont huit Brault & Martineau dans la région de Montréal, cinq Tanguay au Québec et deux Colonial à Ottawa. Le programme de rachat a produit jusqu'ici six magasins corporatifs et «on continue».

Le Groupe achète le terrain où il possède un commerce, le rénove ou en construit un neuf. Il limite ainsi ses coûts de loyer. La

hausse immobilière pourrait chasser le marchand du centre-ville parce qu'il a besoin de grandes surfaces mais ne doit payer plus de six à sept dollars le pied carré.

La compagnie construira cette année un nouveau centre de distribution à Québec et renovera son magasin de Longueuil, en plus de racheter de ses actions, tant que leur cours boursier n'excèdera pas leur valeur aux livres. L'an dernier, les ventes se sont accrues de neuf p. cent, à 217 millions, alors que les profits reculaient de 7,8 à 6,1 millions.

Circo Craft: une année difficile

LISA BINSSE

Le fabricant de circuits imprimés Circo Craft a connu une année 1991 particulièrement difficile, mais les résultats du premier trimestre de 1992 laissent présager des jours meilleurs. Le coût humain de ce retour à la rentabilité: une centaine d'emplois.

Hans-Karl Muhlegg, président et chef de la direction, a indiqué hier à l'assemblée des actionnaires qu'il y avait une nette amélioration des résultats pour la période se terminant le 29 mars. Le chiffre d'affaires a grimpé de 16,3 à 21,5 millions, une hausse de 32 p. cent comparativement à la même période en 1991.

La société, qui compte 710 employés et trois usines au Québec, a diminué ses pertes nettes à 123000 \$, ou un cent par action, contre 2,9 millions ou 24 cents par action en 1991. La perte nette inclut des frais uniques de 200000 \$ après impôts, reliés à une réorganisation opérationnelle effectuée pendant les trois premiers mois de l'année.

M. Muhlegg a qualifié de carrément «inacceptables» les résultats de 1991, période pendant laquelle le chiffre d'affaires, sous l'assaut des effets conjugués de la récession nord-américaine et de la guerre féroce des prix, a diminué de 81,3 millions à 80,1. La perte nette était de 5,9 millions, comparée à 1,4 million en 1990.

En janvier 1991, Circo Craft a licencié 211 employés. Selon M. Muhlegg, une centaine ont été réembauchés. En février, a-t-il dit, 34 autres employés ont été remerciés. Il a expliqué que leur départ était surtout dû à un allègement des structures hiérarchiques. En marge d'une réorganisation interne, la firme a éliminé deux paliers administratifs. Les réductions de personnel entraîneront une économie annuelle d'environ 1,25 million.

M. Muhlegg a indiqué aux actionnaires que l'amélioration en début d'année n'est pas le fruit de facteurs externes mais internes. D'abord, l'entreprise a décidé de se consacrer à la fabrication de

produits plus sophistiqués, des circuits imprimés de haute technologie. Elle a aussi développé un programme de qualité totale, ce qui lui a permis notamment de réduire le taux de pièces défectueuses et le temps de cycle.

Formation

En marge de sa réorganisation, l'entreprise insiste sur la formation de son personnel; elle veut notamment doubler à 100000 heures le temps consacré à la formation et au développement cette année.

M. Muhlegg a déclaré que l'entreprise veut développer en 1992 une alliance avec un manufacturier européen de circuits conventionnels, qui lui fournirait une partie de ses produits plus standards. Il n'a pas voulu identifier ce manufacturier sinon pour dire qu'il provenait du centre de l'Europe.

Circo Craft, dont 47 p. cent des ventes sont effectuées aux États-Unis, produit, entre autres, pour les sociétés Delco, qui est un fournisseur de GM, et Mitsubishi.

GATT: Américains et Européens ne trouvent toujours pas de terrain d'entente

Reuter
WASHINGTON

Les États-Unis et la CEE se sont engagés hier à poursuivre leurs efforts de rapprochement sur le commerce mondial, mais ils n'ont fait état d'aucun déblocage des négociations du GATT.

«Aucun sujet inscrit à notre calendrier ne supprime les négociations commerciales de l'Uruguay Round. Nous entendons parvenir rapidement à un accord», a dit le président George Bush après deux heures et demie d'entretiens avec le Portugais Anibal Cavaco Silva, président en exercice de la CEE, et Jacques Delors, président de la Commission européenne.

Le chef de la Maison Blanche a fait état de quelques idées nouvelles visant à sortir de l'impasse les pourparlers du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs) engagés en 1986 en Uruguay, mais sans annoncer de réelle percée.

Avant la rencontre, Européens et Américains avaient dit ne pas s'attendre à des progrès sensibles.

Agriculture

Les négociations butent notamment sur la question des subven-

tions versées par la CEE à ses agriculteurs.

«Nous avons procédé à un échange de vues approfondi sur les questions litigieuses», a dit George Bush. «Quelques idées nouvelles ont été avancées. Nous sommes absolument convaincus que les dirigeants de la CEE souhaitent conclure un accord rapidement. J'espère qu'ils savent que j'y suis attaché.»

«Nous sommes convenus de poursuivre ce processus. Il y a eu des discussions sérieuses et cela continuera», a-t-il ajouté.

Chacune des deux parties souhaite des concessions, mais aucune ne veut être seule à les consentir. Avant de rencontrer George Bush, Jacques Delors avait dit souhaiter la réussite des entretiens, mais pas à n'importe quel prix.

Proposition modeste de la CEE

Dans un discours prononcé devant l'Institut européen, il a dit avoir une proposition «modeste» à formuler au président américain, sans toutefois en détailler le contenu.

«La CEE est prête à consentir un réel effort pour faire aboutir l'Uruguay Round (des entretiens du GATT)», a-t-il dit. «Nous avons apporté une contribution importante et parfois très pénible à la réussite des entretiens, mais la Communauté n'est pas prête à payer n'importe quel prix. La Communauté n'a pas encore renoncé à l'espoir de parvenir à un compromis final et de faire prévaloir le sens commun», a-t-il ajouté.

Mardi, George Bush avait lui aussi déclaré que les États-Unis souhaitaient un compromis avec les Européens, mais à condition de n'être pas les seuls à faire des concessions.

Le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater, a fait allusion hier à des «discussions acharnées».

«C'est une négociation très ar-

Les personnes qui ont une maladie mentale, les accepter, c'est fondamental.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

due. Comme l'a dit mardi Carla Hills (déléguée américaine au Commerce extérieur), nous travaillons très dur», a-t-il dit.

La CEE souhaite parvenir à un accord sur l'agriculture, mais aussi sur deux autres différends majeurs relatifs à l'accès aux marchés et aux services, notamment bancaires.

À Bruxelles, on considère que les États-Unis attendent de la CEE des diminutions importantes de la production et des exportations agricoles, ainsi qu'un accroissement des importations dans le même secteur.

À cette fin, la CEE souhaite obtenir de Washington des concessions sur les services. De leur côté, les États-Unis tiennent à des exceptions pour des secteurs majeurs comme les télécommunications, les transports et la banque.

Brunch annuel
au
Grand Salon de
l'Hôtel Bonaventure Hilton
de Montréal



L'Honorable
Jean Chrétien, c.p.
s'adressera aux
Québécois et Québécoises
à l'occasion
d'un brunch-bénéfice
qui aura lieu le dimanche,
3 mai prochain
à 12h00
Pour réservation signalez le
(514) 866-2966

Droit des affaires

La prudence s'impose dans le choix du nom de votre entreprise

Me Luc Bignouette

du cabinet d'avocats et d'agents de marque de commerce DESJARDINS DUCHARME

Si le nom de Charles-Edouard Jeanneret vous est inconnu, son pseudonyme «LE CORBUSIER» évoque probablement l'image d'un maître de l'architecture moderne.

Un jugement récent de la Cour supérieure du Québec nous rappelle la réputation de l'architecte et souligne le fait qu'un pseudonyme peut être à ce point lié à la personne, à son oeuvre et à sa réputation, qu'il bénéficie d'une protection légale contre l'usurpation et l'imitation.

«Le Corbusier» est décédé en 1965. Suisse de naissance, il fit carrière en France et acquit une réputation mondiale.

Par testament, il avait prévu la création d'une «Fondation» portant son nom qui recueillerait sa succession et son oeuvre. Cette Fondation était chargée de «faire connaître l'oeuvre architecturale, artistique et littéraire de Le Corbusier et de veiller à ce que son oeuvre ne soit pas dénaturée».

Plusieurs auraient voulu obtenir l'imprimatur de la Fondation aux fins d'associer le nom «Le Corbusier» à un ouvrage quelconque. Cette permission fut toujours refusée par la Fondation pour le motif que seules les oeuvres de Le Corbusier pouvaient porter son nom.

Manoir Le Corbusier

À l'insu de la Fondation, une société immobilière québécoise vit le jour en 1973 sous un nom qui incorporait les mots «Le Corbusier.» La Société enrégistra une raison sociale portant ce nom dans plusieurs districts judiciaires. Enfin, elle exploitait le «Manoir Le Corbusier» et affirmait avoir consacré de fortes sommes à l'établissement d'une image de marque.

Prévenue de ces faits en 1988, la Fondation Le Corbusier prenait action en août 1989 et demandait à la Cour supérieure du Québec d'ordonner aux défenderesses «de cesser tout usage de quelque manière que ce soit, à quelque fin que ce soit, du nom «Le Corbusier».

En donnant raison à la Fondation Le Corbusier dans un jugement prononcé en septembre 1991, la Cour a d'abord re-

connu que le pseudonyme et l'oeuvre de l'architecte décédé avaient acquis une notoriété publique. Elle a aussi reconnu que la Fondation était bénéficiaire de cet «héritage» et avait acquis elle-même une certaine notoriété. En somme, le droit que pouvait avoir l'architecte sur son pseudonyme pouvait passer à ses héritiers et descendants.

De même, le droit à l'égard d'un pseudonyme réputé comprend celui d'interdire l'usage de ce nom si la réputation de son propriétaire est en jeu ou si le public risque d'être induit en erreur. La Cour reconnut également que le titulaire d'un pseudonyme avait le droit: «... de ne pas être pris pour autre chose que ce qu'il est ou prétend être, de ne pas être soupçonné de monnayer son nom et sa gloire».

En somme, la Cour reconnaissait que le droit québécois accorde au titulaire d'un nom jouissant de notoriété publique le droit exclusif d'exploiter cette image pour des fins publicitaires ou commerciales.

Les principes

Si ce jugement était maintenant en appel, il aurait pour effet de consacrer les principes suivants:

- l'on peut acquérir des droits sur un pseudonyme tout comme sur une «image» et en empêcher toute utilisation ou usurpation illicite;
- ce droit subsiste même après la mort d'une célébrité et peut se transmettre aux descendants;
- si elle n'a pas pris soin de bien choisir son nom, une entreprise peut être contrainte (même après 18 ans d'existence), de cesser d'utiliser le nom d'une personne célèbre vivante ou décédée.

Les coûts d'une telle situation peuvent être considérables d'autant plus qu'il est possible de cumuler à une action en injonction un recours en dommages.

Enfin, le fait que des parcs ou boulevards portent le nom d'une célébrité n'aura pas pour effet de livrer le nom de celle-ci à une exploitation mercantile non autorisée.

Une attention particulière doit donc être accordée au choix du nom d'une entreprise si vous voulez éviter de dépenser inutilement des sommes importantes dans une «image de marque» qui ne vous appartient peut-être pas.

VENTE HABITS SUR MESURE

Pour ceux qui apprécient les beaux tissus et les coupes raffinées.
Coupe simple ou croisée
Vestes sport et pantalons
Rég. 975\$

VENTE 688.
GIANTONIO
LE MAÎTRE TAILLEUR ITALIEN

7396, St-Hubert
Tél.: 271-5771
VISA - MASTERCARD - AMERICAN EXPRESS

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHEQUES
A ICI... 2e, balance vente, notaire, Laberge Jour, 729-4332
HYPOTHEQUES (1re, 2e, balance vente), Placements, 381-8889
PREMIERE et 2e hypothèque, résidentiel, commercial, industriel, Dencol, Mortgage 342-1356

Participez à la lutte contre les maladies rénales. Donnez à LA FONDATION CANADIENNE DU REIN.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RESULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

710 OCCASIONS D'AFFAIRES
ASSUREZ votre indépendance financière. Le rêve de bien des gens est de devenir son propre patron, pourquoi ne pas transformer ce rêve en réalité. Si vous êtes une personne honnête, responsable, travailleuse et désireuse d'avoir un meilleur niveau de vie, venez nous rencontrer. Vous pourrez quitter votre emploi actuel quand vous serez financièrement à l'aise dans cette entreprise reconnue par la clientèle. Revenus potentiels illimités, supérieurs à 100,000\$ grâce à l'utilisation de notre équipement unique, produits et envois promotionnels. C'est vraiment une entreprise des années 90. Le bon produit, au bon moment, au bon endroit. Investissement modique, territoire exclusif, produits de qualité, formation complète. Si vous désirez travailler dans un domaine offrant une croissance et des profits potentiels incalculables, contactez-nous. Appelez le directeur du marketing, Performax Systems Ltd, Winnipeg Manitoba, 1-800-665-7535

715 SERVICES FINANCIERS
A PLUS, achetons chèques post-dates, directrapide. 325-2681

AVIS AUX ENTREPRISES
NOUS ACHETONS VOS CHEQUES POST-DATES
328-3959
(ANNIE RANGER)

718 ARGENT DEMANDE
AI BESOIN argent 1ere 2e hyp. sur propriétés, notaire 729-4332.

725 TENUE DE LIVRES, IMPOT
EX-TRAVAILLANT ministère revenus, 25 ans d'expérience, impôt, particuliers commerces, tenue de livres... Va à domicile, 352-9603.

R. GALIPEAU & ASSOCIES
3370 Bélanger 722-1759, 722-5994

SUNDANCE 92 **DANCE 92** **SUNDANCE 92**

ECONOMIQUE
SUNDANCE 92
10,995\$*

AUTOMATIQUE/CLIMATISEUR
* FRAIS DE TRANSPORT, PRÉPARATION, ET RABAIS INCLUS.

dollard-newman
PLYMOUTH-CHRYSLER LTÉE
8550, BOUL. NEWMAN, LASALLE 363-5000

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS. CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE.

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

15414056

Simon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688

CLUB Multi points

La Presse

À vous de jouer.

Participation

DIRECTION A ASSISTANCE VARIABLE

MOTEUR V8 DE 4,6L A INJECTION ELECTRONIQUE MULTIPONT

DÉPANNAGE LINCOLN 24 H SUR 24 H

GARANTIE "PARE-CHOCS À PARE-CHOCS" 4 ANS/80 000 KM SANS FRANCHISE

VOITURE DE COURTOISIE

1761587-413

CHEZ COITEUX, PAS DE FRAIS SUPPLÉMENTAIRE POUR VOTRE SIGNATURE

699\$/MOIS

SÉRIE SIGNATURE

FREINS ANTIBLOCCAGE À DISQUE AUX QUATRE ROUES

2 COUSSINS GONFLABLES ANTIVOL

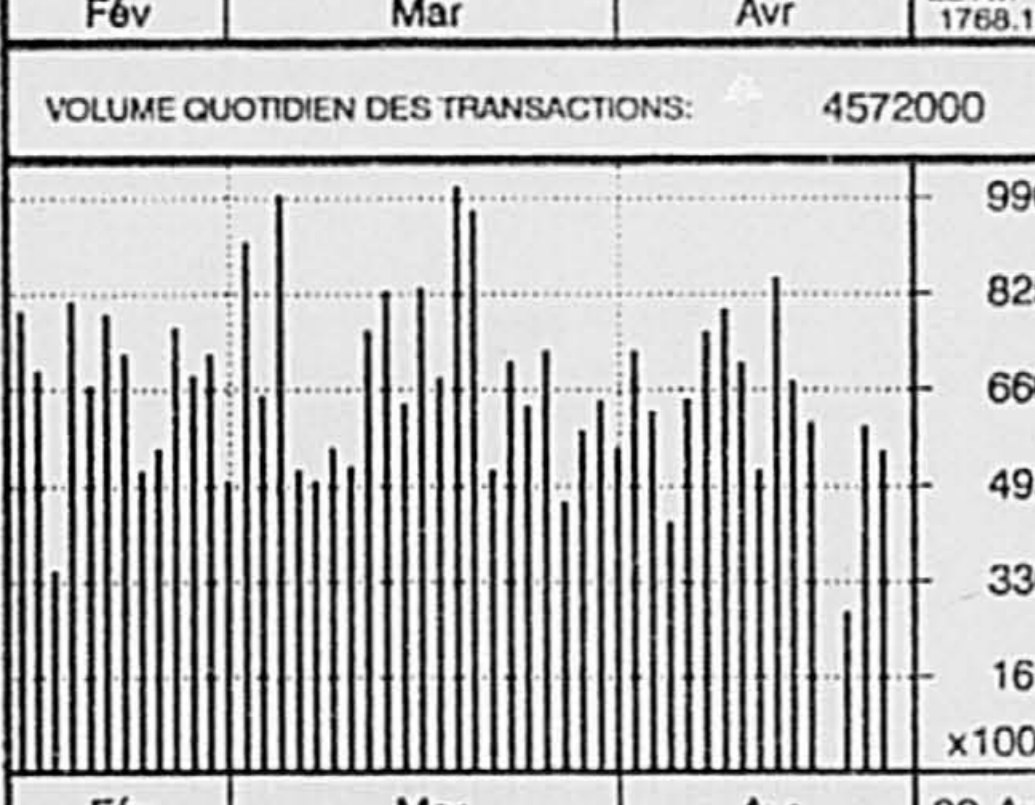
REVÊTEMENT INTÉRIEUR DE CUIR VÉRITABLE

PLUS DE 60 AUTRES CARACTÉRISTIQUES

LINCOLN TOWN CAR SIGNATURE 1992
ACHAT-BAIL 48 MOIS FRAIS DE TRANSPORT ET TAXES EN SUS.
5235, AV. PAPINEAU (ANGLE AV. LAURIER) 526-3363

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1772.99
Fermeture: 1768.15
Bas: 1766.21



INDICES DE MONTREAL

Table listing various market indices such as MARCHÉ CANADIEN (XXM), MARCHÉ BANCAIRE (XCB), HYDROCARBURES (XCO), MINES/MÉTAUX (XCM), etc., with their current values and daily changes.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de compagnie. Sous apparaissent les titres transférés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

EXPLICATION DES CODES

- BOURSES DE MONTREAL ET TORONTO
p ou o = Titre assujéti à un règlement spécial.
A = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.

BOURSE DE VANCOUVER

- q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne.
z = Lot brisé.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

- g = Dividende en dollars canadiens
e = Dividende extraordinaire.
D = Dividende en action.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

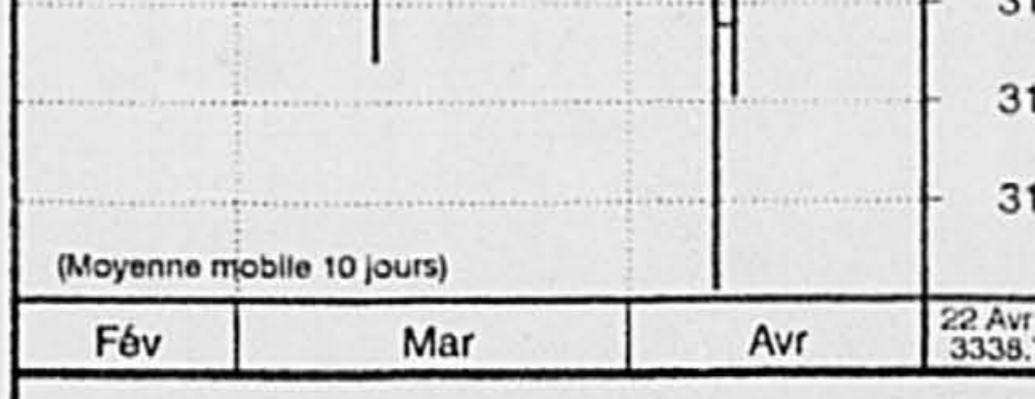
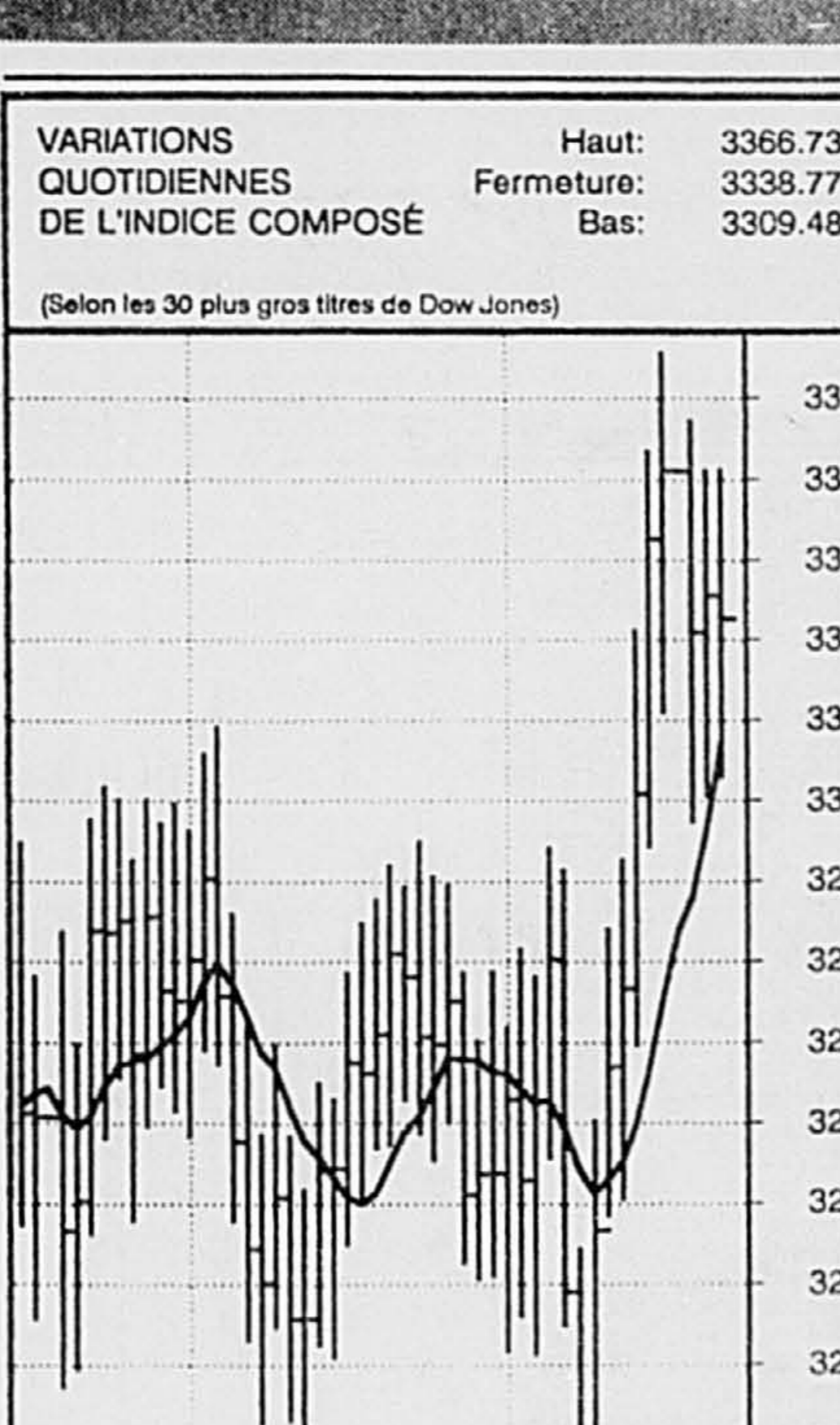
Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3366.73
Fermeture: 3338.77
Bas: 3309.48



INDICES DE NEW-YORK

Table listing various market indices such as COMPOSÉ, INDUSTRIELLES, TRANSPORTS, etc., with their current values and daily changes.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

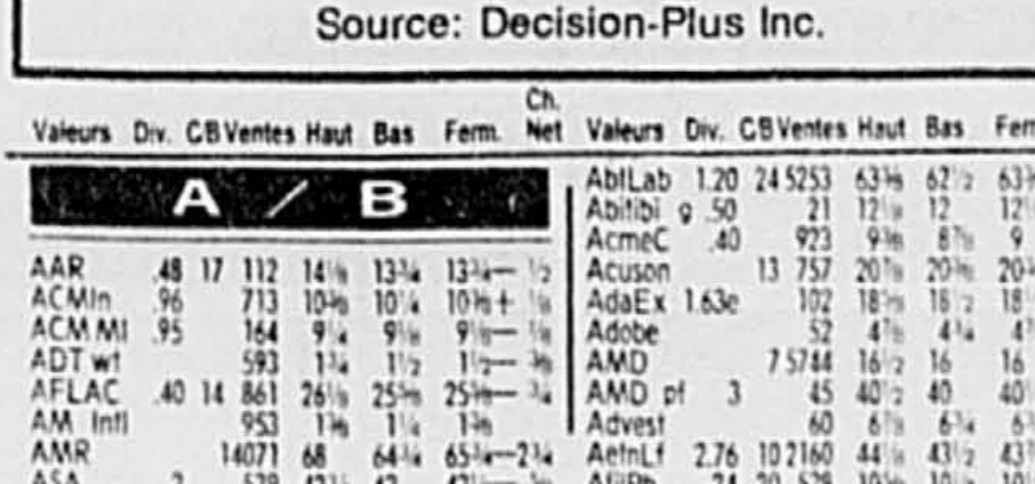
Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 3366.73
Fermeture: 3338.77
Bas: 3309.48



Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

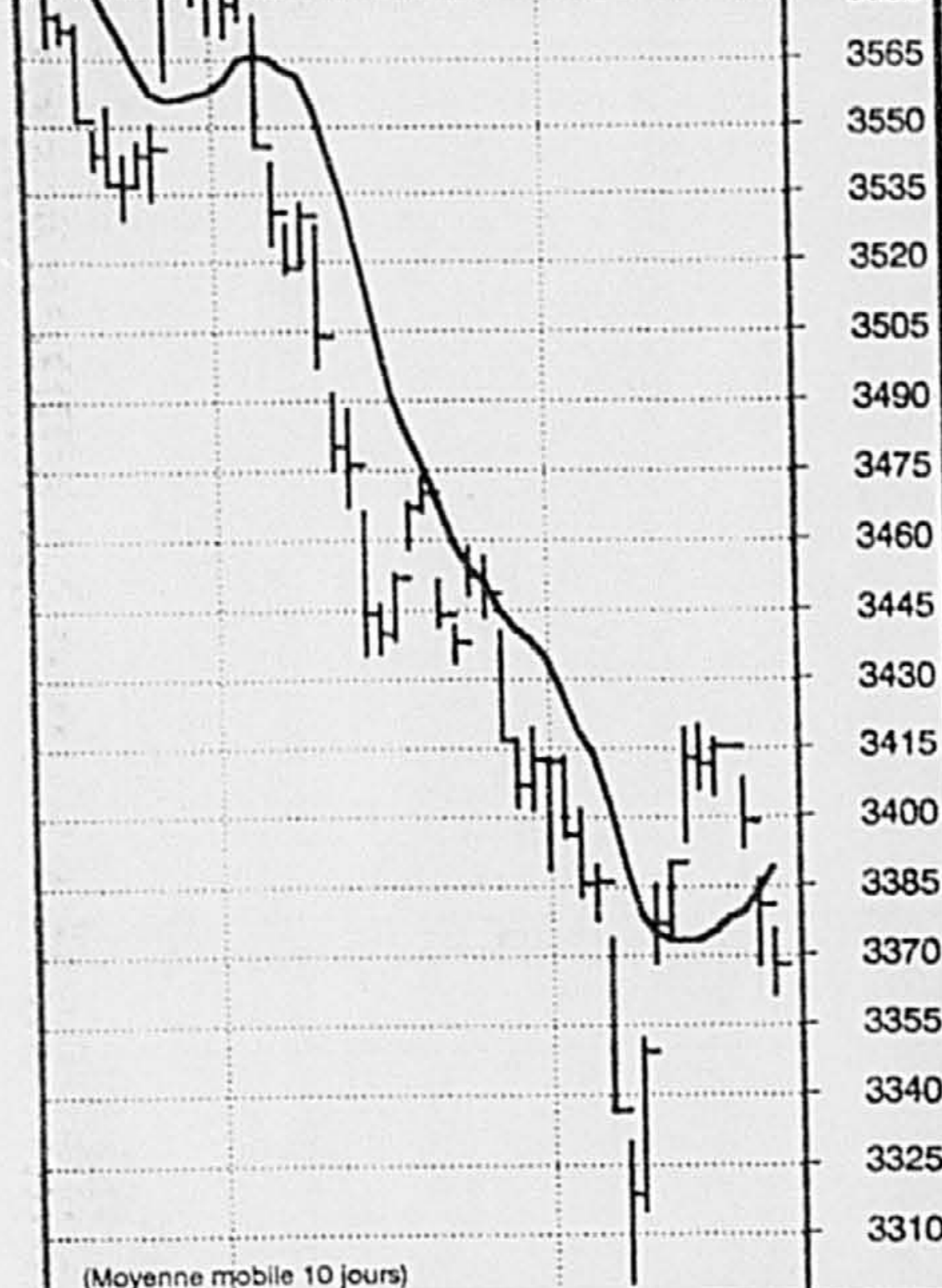
Voileurs

Table of stock prices for various companies including ICGI, ICGI, ICGI, etc., with columns for company name, price, and change.

TORONTO

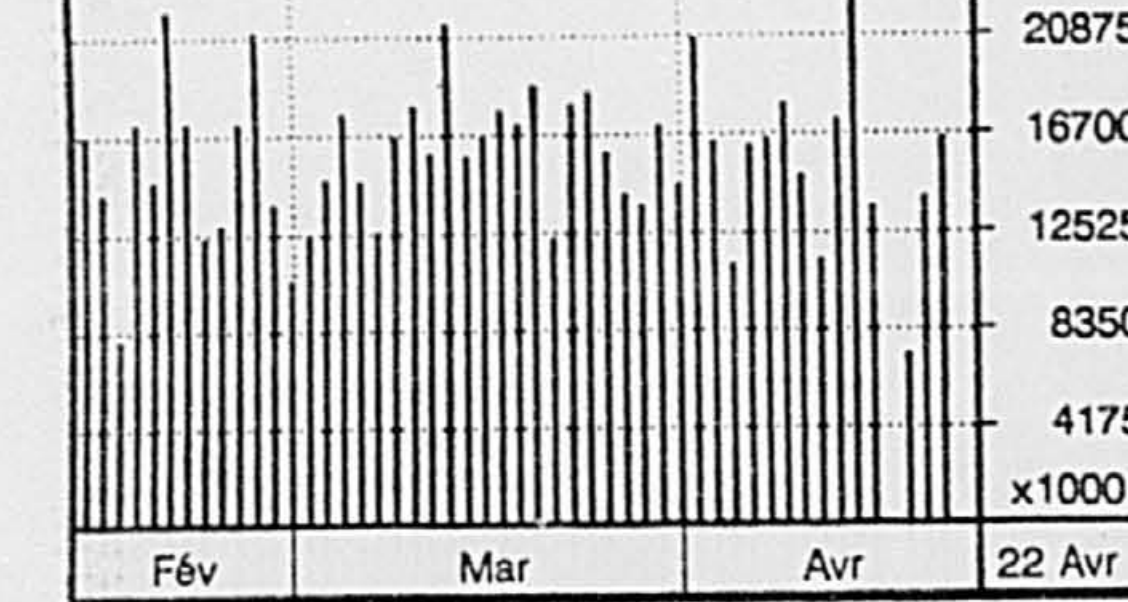
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ (Indice composé 300 titres)

Haut: 3375.39
Fermeture: 3367.75
Bas: 3361.63



(Moyenne mobile 10 jours)
22 Avr 3367.75

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 26293000



INDICES DE TORONTO

Table listing various indices and their values, including 300/COMPOSE, SERVICI FINANCIERS, MINES ET METAUX, etc.

INDICE TSE 35
HAUT 184.07
FERMETURE 183.19 (-0.76)
BAS 182.65
VOLUME 5722987

Source: Decision-Plus Inc.

Main table of stock market data for Toronto, organized in columns A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z. Each column contains a list of stock symbols, their current prices, and daily percentage changes.

VOLUME: 15 200 000
INDICE GENERAL FERMETURE 826.69 - 6.63

INDICES DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, organized in columns A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z. Each column contains a list of stock symbols, their current prices, and daily percentage changes.

VOLUME: 15 200 000
INDICE GENERAL FERMETURE 826.69 - 6.63

INDICES DE TORONTO

Main table of stock market data for Toronto, organized in columns A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z. Each column contains a list of stock symbols, their current prices, and daily percentage changes.

LES GRAINS

WINNIEG (CONTRATS EN TONNES)

Table of grain prices for Winnipeg, including contracts for March and April.

DENREES AGRICOLES

(PC) - Cours des denrées transmises mercredi le 22 avril par le ministère fédéral de l'Agriculture...

Table of agricultural commodity prices, including various types of flour, oil, and other food products.

LES METAUX

MARCHÉ DE LONDRES PRIX EN STERLING PAR TONNE METRIQUE

Table of metal prices, including copper, zinc, aluminum, and other metals.

La bourse en bref

MONTREAL

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, Faits saillants. Includes data for Actions trans., Gains, Pertes, etc.

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, Faits saillants. Includes data for Actions trans., Gains, Pertes, etc.

MONTREAL

TORONTO

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, Faits saillants. Includes data for Actions trans., Gains, Pertes, etc.

NEW YORK

Table with 4 columns: Volume, Mercredi, Mardi, Faits saillants. Includes data for Actions trans., Gains, Pertes, etc.

LES DEVISES

Table of exchange rates for various currencies including US Dollar, British Pound, Japanese Yen, etc.

OFFRE ET DEMANDE (TORONTO)

Table of stock offers and demands for various companies like Alcan, Bell Canada, etc.

AMERICANA

Table of American stock market data including volume, gains, and losses.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance and holdings.

LES OBLIGATIONS

Table of bond market data.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government securities.

NEW YORK

Table of New York stock market data.

NEW YORK

Table of New York stock market data.

LES OBLIGATIONS

Table of bond market data.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government securities.

AMERICANA

Table of American stock market data.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance.

suite de la page D 5

Table of stock market data from page D 5.

DIVIDENDES

Table of dividend payments for various companies.

PROVINCIAL

Table of provincial stock market data.

CORPORATIONS

Table of corporate stock market data.

AMERICANA

Table of American stock market data.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance.

U Z

Table of stock market data under 'U Z' category.

MINES ET PETROLES

Table of mining and petroleum stock market data.

ALBERTA

Table of Alberta stock market data.

AMERICANA

Table of American stock market data.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance.

TITRES AU COMPTANT

Table of over-the-counter securities.

ALÉXIS GAGNANT. AIDEZ-NOUS À VAINCRE LE CANCER

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Denis Lavoie



Concert pour le Nicaragua, présenté par: Outils de paix et les Programmes internationaux du YMCA de Montréal, le samedi 25 avril, à 20 h, au Ceda, 2515, rue Delisle, à Montréal. La famille *Galo (Norma, Flavio, Carmen et Elizabeth)* présentera le mouvement révolutionnaire nicaraguayen sur un air folklorique, le tout ponctué de témoignages. Admission: 8 \$. Renseignements: Outils de paix, 420, rue Saint-Paul Est, Montréal. Tél. 288-0210.

○ Ayant décidé d'entreprendre une démarche pour faire de ses 12 000 employés des «demandeurs de qualité», la Banque Nationale, représentée par son premier vice-président, affaires générales, **Léon Courville**, s'est vu remettre une «Charte québécoise de la qualité totale» par **Roger Néron**, président du Groupe de concertation sur la qualité, un organisme indépendant de promotion de la qualité totale.

○ L'Association des directions d'école de Montréal, qui regroupe 400 directeurs, directeurs adjoints et adjoints administratifs des écoles françaises et des centres de formatin des adultes de la CECM célébrera son cinquantième lors de son 20e congrès annuel qui se tiendra les 26, 27 et 28 avril à l'hôtel Le Méridien de Montréal. Il sera abondamment question du renouvellement administratif dans le cadre de l'actuel contexte de remise en question de l'administration de la CECM. La présidente de l'Association, **Lise Robitaille**, et le président de la CECM, **François Ouimet**, en feront sans doute état lors des allocutions qu'ils prononceront au début de la journée de lundi le 27 avril.

○ La Fondation Tim Horton pour les enfants, qui gère des camps de vacances pour enfants de sept à onze ans issus de milieux défavorisés, procédera à sa campagne de financement le mercredi 29 avril. Au cours de cette journée, les magasins Tim Horton feront don à la Fondation de toutes les recettes de leurs ventes de café. Vous êtes donc invités à prendre un café tout en contribuant au bonheur de quelques enfants défavorisés. On se propose par ailleurs d'établir un camp de vacances du genre au Québec, car il n'y en a pas encore. Renseignements: Fondation Tim Horton pour les enfants, 874, Sinclair Road, Oakville (Ontario), L6K 2Y1. Tél. (416) 845-6511.

○ La présidente-directrice générale de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, **Louise Roy**, a reçu la médaille de la Fondation Édouard-Montpetit des mains du président de cette Fondation, **Jean-Guy Legault**, qui voulait ainsi souligner l'apport de cette femme dans l'important dossier socio-économique du transport en commun. Parmi les personnalités qui ont reçu la médaille Édouard-Montpetit, on retrouve: **Jean Drapeau**, le père **Georges-Henri Lévesque**, **Roger D. Landry**, **Pierre Péladeau**, **Jeanne Sauvé**, etc.

Colloque s'adressant aux personnes, jeunes et vieilles, s'intéressant au phénomène d'enracinement dans un pays d'adoption, organisé par les Partenaires de l'Association chrétienne de la Haute Égypte (Pache), organisme qui s'intéresse à l'éducation et au développement dans des villages démunis en Égypte. S'inscrivant dans le cadre de la décennie mondiale du développement culturel et faisant écho à la Charte des droits de l'enfant et aux principes énoncés par le Bureau catholique de l'enfance présidé par **Amin Fahim**, ce colloque veut insister sur la place des enfants dans la société québécoise. Des ateliers par groupes d'âge sont prévus au colloque qui s'ouvrira sur une conférence prononcée par **Mounir Samy** et sera clôturée par un spectacle. Le tout aura lieu les 24 et 25 avril, au cégep Saint-Laurent, 625, boulevard Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Prix: 20 \$. Renseignements: 681-5724.

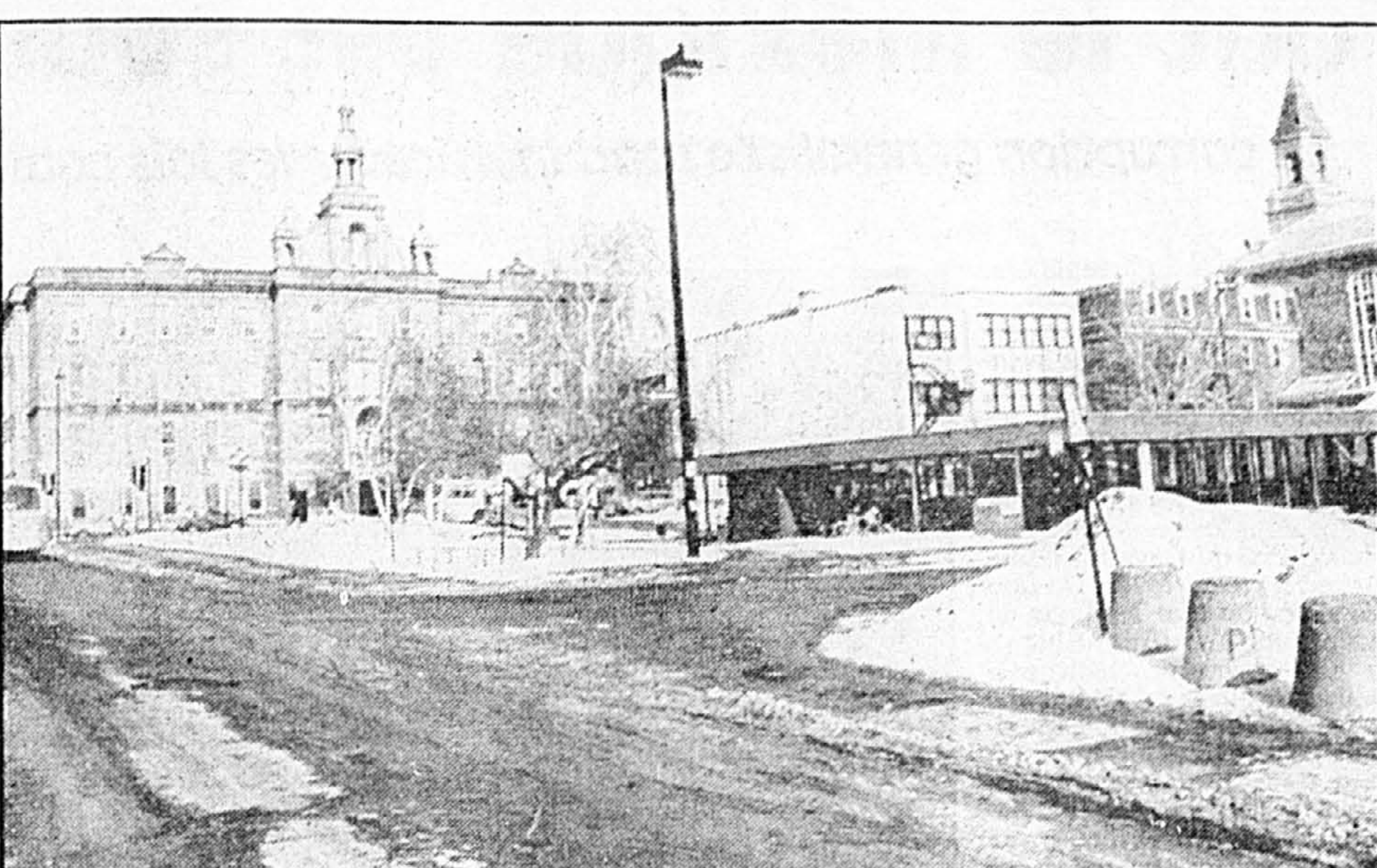
○ **Vartan Arslanian**, qui exerce son métier de cordonnier au 49239 du Chemin de la Côte-des-Neiges, vient de se voir attribuer la coupe d'argent 1992 du *Shoe Service Magazine Silver Cup Contest*.

○ Le YMCA Hochelaga-Maisonneuve compte recueillir 8500 \$ auprès du grand public, dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, menée sous la présidence de **Michel Tourangeau**. On nous rappelle que ce centre communautaire et sportif accueille des Montréalais de tout âge, comme le couple **Fernande et Achille Gagné** qui, à 72 et 74 ans, ont trouvé au YMCA Hochelaga-Maisonneuve une bénévoles qui a pu leur offrir des cours de natation.

○ Avocate ayant exercé à la Bourse de Montréal avant de retourner étudier à l'École des hautes études commerciales où elle est à terminer une maîtrise en administration, **Chantal Vennat** est aujourd'hui l'une des recrues de la Bourse de Montréal. Elle est à la tête de la recherche, dont la valeur vient d'être portée à 11 000 \$.

○ Vêtements et accessoires offerts par des maîtres de la mode, articles de maison, jouets, voyages, etc. sont au nombre des articles qui seront vendus à l'encan, au profit de la Fondation de l'hôpital Rivière-des-Prairies, le 30 avril, à l'hôtel Reine-Élisabeth de Montréal. L'encan débute à midi et un lunch sera servi. Bilets: 15 \$. Renseignements: Fondation de l'hôpital Rivière-des-Prairies, 7070, boulevard Perras, Montréal (Québec), H1E 1A4.

○ Symposium portant sur la problématique de «l'euthanasie, aide au suicide et interruption de traitement, face à la loi», organisé par le Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, le samedi



Un patrimoine à mettre en valeur

La Sidac de l'avenue Mont-Royal souhaite vivement que l'on réaménage l'emplacement de la station de métro Mont-Royal afin de mettre en valeur l'ensemble monumental qui l'entoure, dont le monastère des pères du Très Saint-Sacrement, un monument historique. Des étudiants du programme de maîtrise en conservation du patrimoine de la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal ont été invités à élaborer des propositions d'aménagements. Leurs projets seront présentés à la Maison de la culture Plateau Mont-Royal, du 22 au 26 avril.



Sécurité du travail dans les imprimeries

Représentant les quotidiens du Québec (partie patronale), **Jacques Tousignant** (à gauche), vice-président ressources humaines de La Presse, siègera au conseil d'administration de l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes, en compagnie, dans l'ordre habituel, de: **Normand Sarault**, du Conseil patronal de l'imprimerie; **Rodrigue Gagnon**, de l'AAGQ; **Pierre A. Du Moulin**, du SICQ; **Claude Payette**, de l'Association sectorielle; **Pierre Vaillant**, de l'AAGQ; **Jean Longval**, de l'Association des hebdomadaires; **Michel Handfield**, du SQIC; et **René Thibodeau**, de la Fédération nationale des communications.

2 mai, au cégep Maisonneuve, salle D-2605, 2700, rue Bourbonnière, à Montréal. Les conférenciers invités présenteront leur exposé lors d'une table ronde qui abordera ainsi les thèmes touchant à la loi actuelle, la volonté du patient, le traitement inutile, le suicide, l'euthanasie, l'éthique, etc. Cette table ronde sera animée par **Yves Quenneville**. Coût: 150 \$, 40 \$ pour les étudiants. Renseignements: Symposium Euthanasie, aide au suicide et interruption de traitement, Centre de bioéthique, Institut de recherches cliniques de Montréal, 110, avenue des Pins Ouest, Montréal (Québec), H2W 1R7. Tél. 987-5617.

○ La bibliothèque municipale de Prévost, au nord de Saint-Jérôme, voulant agréablement illustrer le thème du «pouvoir des mots», de la semaine nationale du livre, a choisi d'inviter **Doris Lussier** à venir parler d'humour et de philologies, le vendredi 1er mai, à 20 h, au Centre culturel communautaire de Prévost, 794, rue Maple. Prix: 4,50 \$. Réservations nécessaires: 224-2981.

○ Dans le cadre de son festival national du livre, le service de la bibliothèque de Laval nous propose de rencontrer l'auteur de *Christophe Colomb: naufrage sur les côtes du paradis*, **Georges-Hébert Germain**, le 28 avril à 19 h 30. Le 30 avril, à 19 h 30, on nous propose de visionner une rencontre, en anglais, avec l'auteure canadienne **Margaret Atwood**. Le tout aura lieu à la bibliothèque multiculturelle du 1555, boulevard Chomedey, à Laval. Entrée libre, mais inscription requise au comptoir du prêt. Renseignements: 662-7977.

Atteinte de la dystrophie musculaire, **Chantal Germain** a choisi d'organiser un gala pour célébrer les 35 ans de vie artistique de **Michel Louvain**, comme activité bénéfique pour financer la recherche sur la dystrophie musculaire. **Michèle Richard**, **Lucie Lachapelle**, **Pier Béland** et **Danielle Dorice** seront du spectacle, ainsi que **Michel Louvain**, **Robert Rail** et les musiciens de l'émission *De bonne humeur*. Le tout aura lieu le 30 mai, au théâtre Denise-Pelletier, à 20 h. Bilets: 20 \$. Renseignements: 253-8978, ou à la Licorne ou encore au théâtre d'aujourd'hui.



Michel Louvain

○ Créé en 1979 par l'association Les amitiés acadiennes et la Fondation de France, le prix France-Acadie est ouvert à tous les auteurs acadiens et acadiennes qui ont publié une oeuvre au cours de l'année 1991 ou fin 1990, nous informe la Société nationale des Acadiens. Un séjour en France est offert avec le prix. Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril pour faire parvenir leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae à la Société nationale des Acadiens, 253, rue Champlain, porte A, Dieppe (Nouveau-Brunswick), E1A 1P2. Les lauréats de l'an dernier furent **Serge-Patrice Thibodeau** pour son recueil de poèmes *La septième chute* et **Yves Cormier**, pour *Les Aboiteaux en Acadie*.

○ Les graphistes qui travaillent avec un ordinateur Macintosh sont invités à participer à un nouveau concours visant à rendre hommage aux artisans du monde de la publicité au Québec. Plus d'une soixante de créateurs d'outils publicitaires (trois dans chacune des 21 catégories établies) se verront remettre le prix «Omer DeSerres», créé par **Marc DeSerres**, président d'Omer DeSerres inc. et le designer **Nelu Wolfensohn**, qui agira comme président du jury. Le grand prix consistera en un poste de travail d'une valeur de 50 000 \$. Il faut soumettre ses oeuvres infographiques avant le 1er mai à 17 h à: Concours Pixel d'or, Omer DeSerres, 334, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec), H2X 1L7. Tél. 842-6691.



Marc DeSerres

○ Tous ceux et celles qui ont fait partie des différents clubs de ski alpin du Centre Immaculée-Conception depuis son ouverture en 1951 sont conviés à la grande soirée anniversaire du dimanche 17 mai, au Centre Claude-Robillard. Les deux principaux responsables de cette section seront les hôtes, **Raymond Gilbert** et **Denis Poitras**, alors qu'une des «anciennes», **Ginette Reno**, y chantera, **Yvon Deschamps** agissant comme maître de cérémonie. Renseignements: 527-1256.

À DIMANCHE



100 000 \$ pour l'hôpital Ste-Justine

La Banque de Montréal s'est engagée à verser 100 000 \$ au cours des cinq prochaines années à la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine. C'est le président de la Fondation (au centre), **Bernard Caron**, qui a reçu le premier versement des mains de **Pierre Beauchamp** (à gauche) vice-président pour l'Est de l'île de Montréal de la Banque de Montréal, et **Gilles Jarry**, premier vice-président de la direction du Québec.



Prix de journalisme Lizette Gervais

Étudiante en communications à l'UQAM, **Sylvie Painchaud** a remporté le prix Lizette Gervais pour son reportage en télévision portant sur «Montréal 350 ans...». Ce prix est décerné pour la sixième année consécutive en souvenir de la journaliste décédée en 1986. Pour l'occasion, la lauréate a été accueillie à l'hôtel de ville de Montréal. Ont participé à la remise du prix, dans l'ordre habituel: le président d'honneur du prix, **Jean-Guy Moreau**; **Yvon Leblanc**, président du jury; **Sylvie Painchaud**; le maire de Montréal **Jean Doré**; et **Louise B. Tardif**, productrice déléguée de l'émission «Téleservice» à Radio-Québec, qui accueillera la lauréate pour un stage.

LA CATASTROPHE DE GUADALAJARA

Tout le Mexique est sous le choc

La corruption généralisée rend inefficaces les lois contre les pollueurs

STÉPHAN SBERRO
collaboration spéciale
MEXICO

■ Dix explosions à 10h hier matin ont littéralement fait sauter le centre de Guadalajara, la deuxième plus grande ville du Mexique, et tout le pays est sous le choc, une fois de plus.

Quelques heures après l'accident qui a fait au moins 200 morts, apparaissent déjà les premières certitudes. En premier lieu, il s'agit de la plus grande catastrophe nationale depuis le tremblement de terre de Mexico en 1985. Et second lieu, il y a eu à Guadalajara erreur humaine. Les habitants du quartier de la Réforme, où a eu lieu la catastrophe, avaient dès mardi soir reniflé les premières odeurs de gaz. Malgré tout, les autorités concernées, en particulier le gouvernement de l'Etat fédéré de Jalisco, dont Guadalajara est la capitale, avaient décidé de ne pas évacuer la zone.

Mais la première responsabilité incombe à l'usine d'huile qui a laissé s'échapper dans les canalisations de la ville un gaz explosif. Ce qui explique, outre le nombre de victimes, l'étendue de la catastrophe, qui atteint huit kilomètres en plein centre-ville.

Malgré son étendue, le Mexique est un des pays les plus pollués du monde. Bien sûr, c'est Mexico, la capitale, qui est la plus touchée, mais Guadalajara et Monterrey, la troisième ville, lui disputent presque ce titre peu enviable. Et certaines villes frontalières, comme Tijuana, sont de véritables décharges publiques. Pourtant, les lois mexicaines sont sévères à l'endroit des pollueurs. Le problème, c'est qu'elles ne sont guère appliquées en raison de la corruption, l'un des maux endémiques du pays. Une corrup-

tion qui a eu, hier à Guadalajara, des conséquences dramatiques.

Devant l'ampleur de la catastrophe et l'impuissance des autorités locales, le peuple mexicain, tout comme en 1985, a pris les choses en main. Des milliers de volontaires se sont immédiatement amenés sur les lieux, à tel point que dans les premières heures, l'efficacité du travail des sauveteurs en a été entravée. De toutes les villes, de tous les Etats de la Fédération, les offres affluent. Telle ville envoie des hélicoptères, telle autre des médicaments. Déjà, les quelque 356 000 Mexicains de Los Angeles ont organisé un pont aérien avec le soutien logistique de la compagnie d'aviation privée Hermexico, pour fournir à leurs concitoyens vivres et médicaments.

ECO, la grande chaîne de télévision informative nationale, annonce au fur et à mesure les besoins des sauveteurs. Pour le moment, on fait surtout appel aux donneurs de sang, mais dans les heures et les jours qui viennent, le problème principal sera de reloger les milliers de Tapatios chassés de leurs domiciles.

D'autant plus que, pendant toute la journée hier, les explosions se sont poursuivies et que les quartiers du centre-ville ont dû être évacués, l'un après l'autre. L'armée et les autorités locales ont installé des abris de fortune.

Toutefois, même si les Mexicains démontrent une fois de plus leur générosité et leur solidarité, il faudra sans doute plusieurs semaines pour que Guadalajara reprenne sa vie normale. En attendant, les Tapatios qui vont identifier les cadavres dans un stade de la ville, peuvent au moins espérer que jamais plus les industriels ne pourront, comme à Guadalajara, verser du gaz liquide dans les égouts.



On ne connaîtra probablement jamais le nombre exact de victimes de l'explosion qui a secoué hier Guadalajara, deuxième ville du Mexique. Mais hier, parmi les cadavres qui jonchaient les rues, on dénombrait plusieurs enfants.



Une colonne de fumée noire s'élevait encore au-dessus de Guadalajara, des heures après la série d'explosions.

PHOTO REUTER



Un secouriste s'occupe fiévreusement à dégager les décombres, dans l'espoir de retrouver des survivants du terrible cataclysme.

PHOTO REUTER



Des secouristes (photo du haut), se protégeant le visage, dégagent des corps des ruines. La photo du bas, tirée d'un reportage de la chaîne CNN, montre des pompiers et des militaires cherchant des corps.

PHOTO REUTER



Des citoyens tentent de secourir des passagers retenus prisonniers à l'intérieur de cet autobus renversé.

PHOTO AP

Les explosions de gaz les plus meurtrières

Agence France-Presse
PARIS

■ L'explosion survenue hier à Guadalajara, la deuxième ville du Mexique, où une centaine de personnes ont trouvé la mort selon un bilan provisoire, figure parmi les plus meurtrières explosions dues au gaz depuis la catastrophe

qui avait touché la capitale mexicaine en 1984.

Le 19 novembre 1984, 452 personnes avaient péri dans le gigantesque incendie qui ravagea un quartier entier de Mexico après l'explosion de réservoirs de gaz liquide.

Depuis cette date, voici les plus graves accidents dans le monde dus à des explosions de gaz :

■ 20 juillet 1985: en Principauté d'Andorre, un super-marché du Pas-de-la-Case est entièrement détruit par l'explosion de gaz, dix personnes sont tuées, 11 autres blessées.

■ 8 août 1989: en Ukraine, 18 morts dans l'explosion d'un immeuble de quatre étages.

■ 5 novembre 1991: au Vene-

zuela, à Punta de Mata (500 km au sud-est de Caracas), l'explosion d'un camion-citerne de gaz provoque la mort de 10 personnes.

■ 8 mars 1992: à Erevan, capitale de l'Arménie, 21 personnes sont tuées et 18 blessées par l'explosion de gaz qui détruit partiellement plusieurs immeubles.

Pouliot demande un nouveau procès à la Cour suprême

Presse Canadienne
SHERBROOKE

Un homme de 27 ans reconnu coupable d'un quadruple meurtre commis durant l'été 1984 en Estrie demande maintenant à la Cour suprême du Canada de lui accorder un nouveau procès.

C'est le nouvel avocat de Mario Pouliot, Me Pierre Girard, qui a présenté la requête.

Le 30 octobre 1985, un jury constitué à Montréal avait trouvé Pouliot coupable du quadruple meurtre survenu le 26 juin 1984 à Compton Station, une petite localité située à quelques kilomètres au sud de Sherbrooke.

Déjà, la Cour d'appel du Québec a rejeté à deux voix contre une la demande de révision du verdict.

La cause sera entendue à Ottawa au cours des prochains mois.

Résident autrefois à Compton, Pouliot a été convaincu du meurtre de Gaston Scalabrini, France Michaud, Jean-Pierre Truchon et Renaud Paquette, abattus chacun d'un coup de feu après que les trois hommes eurent été battus à cause, semble-t-il, du saccage d'un chalet.

Devant le verdict de culpabilité

pour meurtre au premier degré, le juge Benjamin Greenberg n'a eu d'autre choix que de condamner Pouliot à la détention à perpétuité.

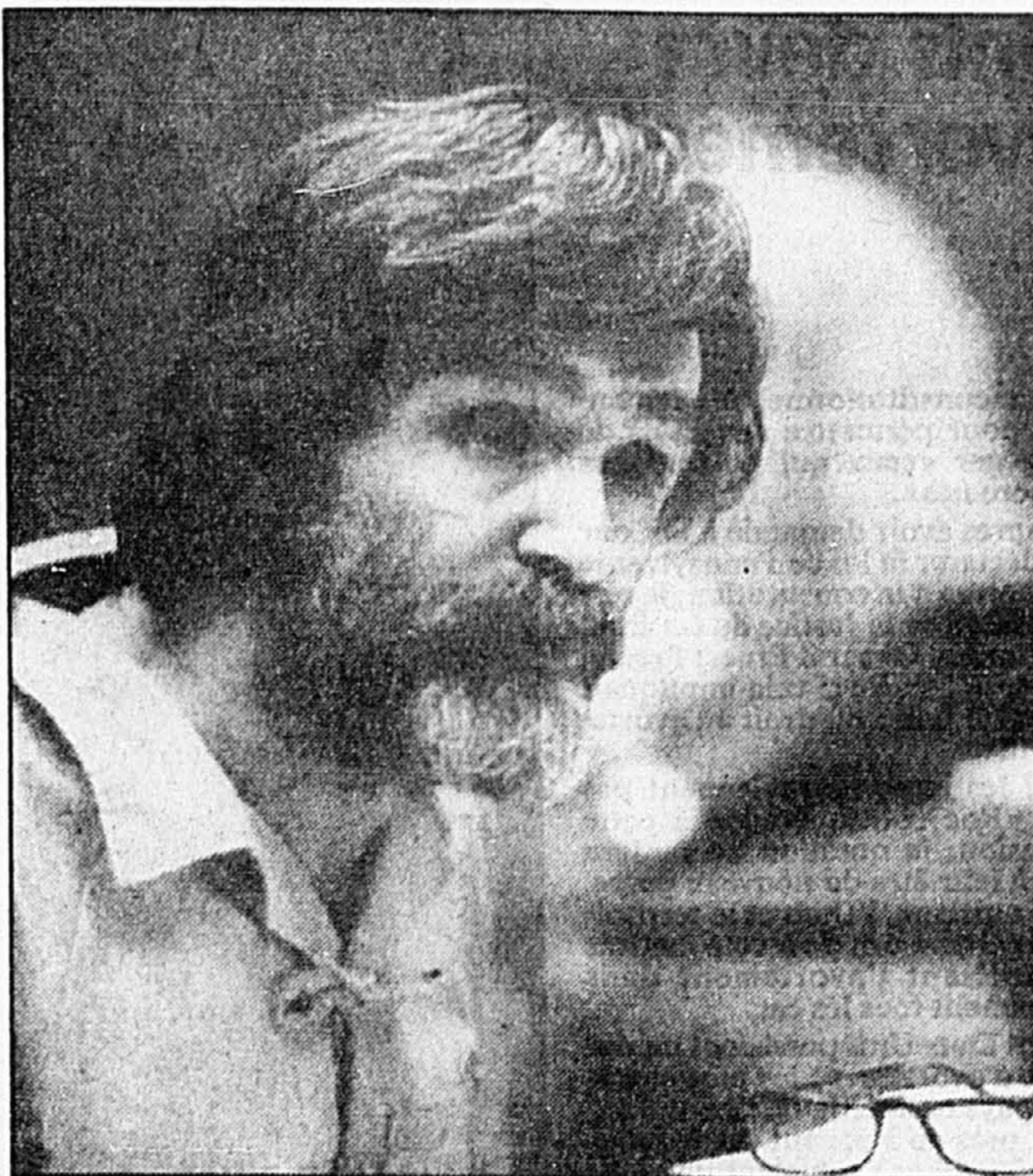
Le frère du meurtrier, Ronald, purge aussi une condamnation à vie pour le quadruple meurtre de Compton Station.

Les noms de Ronald et Serge Pouliot étaient inscrits sur le rôle des assises du palais de justice de Sherbrooke, qui ont été lancées, hier, par le juge Pierre Boily, de la Cour supérieure du Québec.

Les deux frères Pouliot doivent répondre d'enlèvement, de séquestration, d'utilisation d'une arme à feu et de complicité après le meurtre du 26 juin 1984 à Compton Station.

Selon le Code pénal canadien, ces accusations ne pouvaient être appréciées en même temps que l'inculpation de meurtre.

Le procureur de la Couronne, Me Michel Ayotte, a donc obtenu une remise au terme d'automne de cette cause, compte tenu de l'appel de Mario Pouliot à la Cour suprême.



Charles Manson plaidant pour sa libération, mardi.

Le gourou Charles Manson reste encore en prison

Associated Press
CORCORAN

Charles Manson, le gourou de la « famille Manson » à qui il avait inspiré le massacre de neuf personnes, dont celui de l'actrice Sharon Tate en 1969 à Los Angeles, s'est vu refuser la libération conditionnelle pour la huitième fois mardi par le Conseil de la prison de Corcoran, en Californie.

Pendant une audience de deux heures, Charles Manson, 57 ans, s'est montré tour à tour coopératif et arrogant, exposant son cas en termes clairs avant de se lancer dans un discours délirant.

Charles Manson a souligné qu'il se trouvait en prison depuis plus longtemps que la loi ne le permet pour quelqu'un qui n'était pas présent sur les lieux du crime.

« Je suis en accord avec Dieu et en accord avec moi-même, a-t-il déclaré. Je n'ai violé ni la loi divine, ni la loi humaine. »

Les trois membres du conseil ont unanimement décidé de ne pas le laisser en liberté.

Lors de son procès, Charles Manson avait été condamné à la chambre à gaz pour avoir poussé ses fidèles — une bande de hippies drogués — à commettre une série de meurtres rituels, dont celui de l'actrice Sharon Tate, l'épouse du réalisateur Roman Polanski, enceinte au moment des faits.

Mais la Cour suprême de Californie avait à l'époque rejeté l'application de la peine capitale et sa peine avait été convertie en prison à vie avec une demande de libération sur parole tous les trois ans. La Cour suprême a décidé d'appliquer à nouveau la peine de mort en 1976.

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de don d'organes.

TIP TOP TAILORS

vous offre des

ÉCONOMIES imbattables!

PENDANT 3 JOURS SEULEMENT

PLUS DE 50% DE RABAIS*

T-shirts à manches courtes et polos

au prix imbattable de

215 \$
POUR

Chemises sport en pure soie, à manches longues

au prix imbattable de

27⁹⁹ \$
CHAC.

Chemises habillées en poly. et coton à manches longues

au prix imbattable de

227 \$
POUR

Votre satisfaction est garantie ou votre argent vous sera remis, sans conditions.

TIP TOP TAILORS

FONDÉE EN 1909

Nous ferons le nécessaire afin d'assurer votre entière satisfaction, lors de chaque achat.

Tip Top Tailors est le fournisseur officiel de vêtements pour hommes pour le Titan de Lacul, le Laser de Saint-Hyacinthe et le Collège français de Longueuil.

Non disponibles chez - Carrefour Langueuil

**sur les prix originaux.*

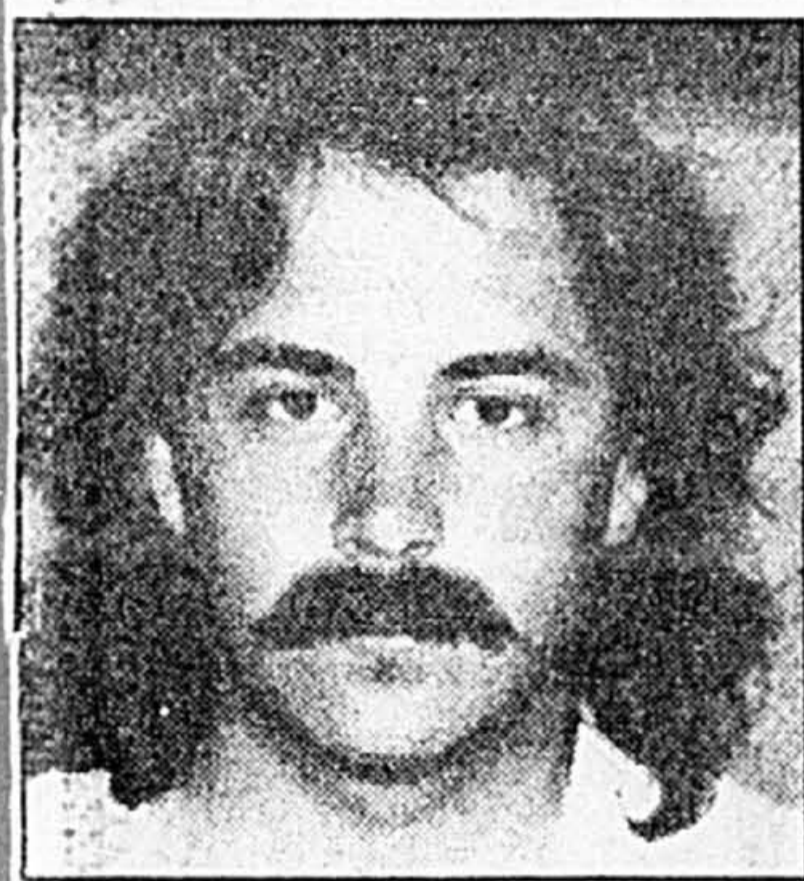


PHOTO P. H. TALBOT, La Presse

Stéphane Rochon

Accusé de trois vols de banque

Après avoir passé le congé de Pâques en cellule, un jeune homme de 24 ans, Stéphane Rochon, a comparu en Cour du Québec, hier, pour répondre de trois vols de banques commis au cours des deux derniers mois dans la région de Valleyfield.

Rochon, qui agissait seul, a été arrêté vendredi matin à bord d'un taxi qui circulait à Coteau-Station. Il y avait alors moins d'une heure qu'un braquage avait été perpétré à la caisse populaire de la localité voisine de Saint-Télesphore.

Selon la dénonciation déposée au palais de justice de Valleyfield, les deux autres vols seraient survenus le 7 février et le 13 mars dans des institutions bancaires de Saint-Polycarpe et de Coteau-Landing.

Sans masque ni cagoule, le suspect solitaire, armé d'un pistolet-jouet ressemblant en tout point à un 9mm, forçait les caissières à lui remettre le contenu de leur tiroir-caisse. Il aurait ainsi empoché quelque 7000 \$.

L'enquête a été menée par une équipe d'enquêteurs de la section des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.



Voleur recherché

Recherché pour agression et vol

Un portraitiste de la Sûreté du Québec a tracé le profil de l'un des suspects qui ont agressé et volé un jeune homme dans la vingtaine qui s'appretait à déposer environ 1000 \$ à la Caisse populaire de l'Épiphanie, le 6 avril.

Le suspect, qui était passager dans une voiture de marque Oldsmobile Omega, serait âgé de 25 à 30 ans et plutôt maigre (il pèserait de 140 à 170 livres, selon la police). Il a les cheveux châtain et les yeux bleus. Autres particularités non négligeables: il a le nez bourbonien (long et arqué) et il affiche trois rides prononcées sur le front.

Toute information au sujet de cet individu peut être communiquée au poste de la SQ de Lachenaie, au 471-2116, ou à l'officier de service à Montréal, au 598-4848.

La Cour suprême des États-Unis devra se pencher à nouveau sur l'avortement

Une loi de Pennsylvanie remet en cause un acquis de 19 ans

Agence France-Presse
WASHINGTON

■ Défenseurs et adversaires du droit à l'avortement se sont affrontés hier devant la Cour suprême en présentant leurs arguments sur une loi de Pennsylvanie qui restreint ce droit vieux de 19 ans, et ouvre la voie à sa remise en cause.

Sans interdire l'avortement, le texte contesté prévoit notamment un délai de réflexion de 24 heures, le consentement d'au moins un des parents pour les mineures et une notification au mari pour les épouses.

Chaque partie a disposé d'une demi-heure pour présenter oralement sa position aux neuf juges qui devraient rendre leur décision d'ici deux mois.

Quelque 200 personnes, essentiellement des partisans du droit à l'avortement («pro-choice») se sont rassemblés sans incident devant le bâtiment de la Cour suprême.

L'avocate du Planning familial, Mme Kathryn Kolbert, a demandé aux juges de «réaffirmer que le droit de choisir l'avortement est

fondamental». Ce caractère «fondamental» avait été énoncé par la Cour suprême en 1973 dans sa décision «Roe contre Wade». Les juges avaient alors rejeté une loi anti-avortement du Texas au nom du droit des femmes au respect de leur vie privée.

«Qui ou non, Roe contre Wade reste-t-il la loi de ce pays?», a demandé Mme Kolbert à sa sortie de la Cour, en estimant que la loi de Pennsylvanie revient à rendre l'avortement illégal.

Les partisans du droit à l'interruption de grossesse s'attendent à ce que la Cour suprême entérine les dispositions restrictives de la loi de Pennsylvanie sans revenir explicitement sur le droit lui-même.

Mais ils estiment qu'une telle démarche reviendrait à vider le droit de sa substance. Ce serait «comme avoir le droit de manger sans avoir de nourriture», a commenté Mme Kolbert.

De son côté, le représentant de l'administration Bush, qui souhaite une remise en cause de «Roe contre Wade», a estimé que la Cour suprême devrait déclarer que l'avortement n'est pas un

droit constitutionnel fondamental, pour permettre aux États de protéger «ceux qui ne sont pas encore nés».

Après avoir demandé à la Cour de déclarer la loi de Pennsylvanie conforme à la constitution, le responsable de la Justice de cet État, l'Attorney General Ernest Preate, a refusé de dire si cela impliquait pour lui la fin du droit à l'avortement.

Si les juges ne reviennent pas sur «Roe contre Wade» à cette occasion, la question ne tardera pas à leur être de nouveau posée. La Louisiane, l'Utah et le territoire de Guam ont déjà voté des lois interdisant l'avortement dans quasiment tous les cas.

Les États-Unis possèdent un des taux d'avortement les plus élevés des pays occidentaux. Chaque année, près de 3 p. cent des femmes de 15 à 44 ans subissent un avortement et 25 p. cent des grossesses se terminent de cette façon, selon les chiffres de l'Institut Alan Guttmacher, l'organisme de référence sur le sujet.



Partisans et adversaires du droit à l'avortement se sont affrontés verbalement devant la Cour suprême des États-Unis, hier, à Washington. Le tribunal se prononcera d'ici deux mois sur une loi de Pennsylvanie qui restreint ce droit, acquis en 1973.

Campagne anti-avortement: 150 arrestations à Buffalo

Agence France-Presse
BUFFALO

■ Au moins 150 militants anti-avortement ont été interpellés hier matin dans la banlieue de Buffalo, ville du Nord de l'État de New York, alors qu'ils tentaient de forcer les barricades de police qui protégeaient l'accès d'une clinique pratiquant l'interruption de grossesse, selon la police.

Manifestant devant une clinique d'Amherst comme ils l'avaient fait l'été dernier à Wichita (Kansas), les militants ont pratiqué la résistance passive en se laissant porter par les forces de l'ordre qui leur passaient des menottes en plastique derrière le dos puis les conduisaient jusqu'aux cinq bus qui les mèneraient au commissariat.

Un car qui avait amené les militants anti-avortement a été délogé par la police qui a interdit l'accès de la rue, menaçant d'arrestation quiconque s'y trouverait, y compris les journalistes.

Selon des porte-parole de Buffalo United for Choice, la coalition pro-avortement qui s'est créée pour faire contrepoids à l'opération Rescue (Sauvetage) lancée cette semaine par les militants anti-avortement, la clinique d'Amherst a malgré tout continué de fonctionner.

Invités par le maire ultra-conservateur de Buffalo James Griffin, les militants anti-avortement avaient lancé le lundi de Pâques leur mouvement de deux semaines pour «sauver des enfants pas encore nés», une opération qui passe par les récitation de prières devant les cliniques pratiquant l'interruption de grossesse, la «dénonciation» publique des mé-

decins qui l'effectuent et l'Operation Rescue, une tentative de blocage de l'accès des cliniques.

Cette dernière action s'est heurtée d'une part aux défenseurs du droit à l'avortement — les Pro-Choix — qui se sont mobilisés pour établir des piquets devant les cliniques, et d'autre part à la justice après qu'un juge eut promulgué une ordonnance interdisant, sous peine d'arrestation, l'accès à moins de 15 pieds de la clinique.

Mardi, quelque 200 manifestants anti-avortement avaient passé la matinée sous une pluie battante à réciter des prières sur le trottoir faisant face à une clinique de la rue principale de Buffalo, les Pro-Choice étant massés de l'autre côté de la rue.

Dans l'après-midi, un des leaders du mouvement, le révérend Robert Schenck avait été interpellé alors qu'il brandissait un fœtus humain sur la voie publique. Son jumeau Paul Schenck, également religieux responsable d'Operation Rescue, avait été aussi interpellé alors qu'il tentait de monter dans le car de police où son frère avait été conduit. Après avoir été inculpés respectivement de trouble de l'ordre public et d'interférence avec l'action de la police, les deux hommes ont été relâchés sans caution.

Les militants arrêtés hier matin seront aussi inculpés de troubles de l'ordre public et de résistance à leur arrestation, a annoncé un officier de police.

L'été dernier, à Wichita, la police avait procédé à quelque 2600 arrestations de militants anti-avortement lors d'une opération de plusieurs semaines où les mêmes personnes avaient été arrêtées plusieurs fois.



Quelques uns des opposants à l'avortement arrêtés hier en banlieue de Buffalo.

Votre chiffre chanceux!

177

\$
PAR MOIS*



SATURN SL

Elle s'annonce bien avec autant d'équipements! Radio AM/FM stéréo avec quatre haut-parleurs; essuie-glace intermittent; panneaux de flancs en polymère résistant à la corrosion et aux coups; glaces teintées; phares halogènes; colonnes de direction réglable; télécommandes d'ouverture du capot, du coffre et de la trappe de carburant; freins assistés à disque ventilé à l'avant et à tambour à l'arrière; moteur 4 cyl. 8 soupapes de 1,9L à un arbre à cames en tête; boîte manuelle 5 vitesses.

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville

Bourassa Saturn Saab Isuzu
1615, boul. St-Martin Est
Laval

Laprairie Saturn Saab Isuzu
1055, boul. Taschereau
La Prairie

Royal Saturn Saab Isuzu
7910, boul. Newman
LaSalle

Décarie Saturn Saab Isuzu
5400, boul. Décarie
Montréal

Hochelaga Saturn Saab Isuzu
4500, rue Hochelaga
Montréal

Saturn Saab Isuzu Sorel/Tracy
7025, avenue Plaza Tracy
Tracy

West-Island Saturn Saab Isuzu
10333, boul. Gouin Ouest
Roxboro

Grenier Saturn Saab Isuzu
705, boul. des Seigneurs
Terrebonne

VOS
CONCESSIONNAIRES



SATURN
SAAB
ISUZU

PLUS DE 3 000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LA PRESSE
Si vous êtes membre du CLUB
entrez le code suivant:
55853646
Sinon, composez à Montréal le 251-8688
ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse

*Prix basé sur un bail de 48 mois avec un versement initial de 1500 \$ ou échange équivalent. Sujet à l'approbation de crédit. Valeur résiduelle: 3 661 \$. Kilométrage limité à 24 000 par année. Transport et taxes en sus. Voir tous les détails chez votre concessionnaire Saturn, Saab, Isuzu.